



CHAMBRE DES COMMUNES
HOUSE OF COMMONS
CANADA

45^e LÉGISLATURE, 1^{re} SESSION

Comité permanent des finances

TÉMOIGNAGES

NUMÉRO 033

Le jeudi 16 avril 2026

Présidente : Karina Gould



Comité permanent des finances

Le jeudi 16 avril 2026

• (0815)

[Traduction]

La présidente (L'hon. Karina Gould (Burlington, Lib.)): Bonjour. La séance est ouverte.

Bienvenue à la 33^e réunion du Comité permanent des finances de la Chambre des communes.

La réunion d'aujourd'hui se déroule sous forme hybride, conformément au Règlement. Des députés sont présents dans la salle et d'autres participent à distance à l'aide de l'application Zoom.

Avant de poursuivre, je demanderais à tous les participants en personne de consulter les lignes directrices inscrites sur les cartes qui se trouvent sur la table. Ces mesures sont en place pour aider à prévenir les incidents audio et les retours de son, et pour protéger la santé et la sécurité de tous les participants, y compris les interprètes. Vous remarquerez également un code QR sur la carte, qui renvoie à une courte vidéo de sensibilisation.

Conformément à l'article 108(2) du Règlement et à la motion adoptée par le Comité le lundi 9 mars 2026, le Comité entreprend son étude des investissements du Régime de pensions du Canada au Canada.

J'aimerais souhaiter la bienvenue à notre témoin. Nous accueillons M. Michel Leduc, directeur général principal et chef des relations publiques à l'Office d'investissement du Régime de pensions du Canada.

Bienvenue, monsieur Leduc. Vous disposerez d'un maximum de huit minutes pour faire votre déclaration préliminaire, après quoi nous passerons aux questions.

Michel Leduc (directeur général principal et chef des relations publiques, Office d'investissement du Régime de pensions du Canada): Merci beaucoup.

[Français]

Je vous remercie de m'avoir invité à témoigner aujourd'hui au nom d'Investissements RPC.

Les décideurs se concentrent, avec raison, sur la façon dont les caisses de retraite peuvent stimuler la prospérité au pays. Le mandat que nous ont confié le Parlement et les provinces, à savoir de garantir le revenu de retraite du Régime de pensions du Canada, guide notre rôle dans cette discussion.

[Traduction]

Bien que le Canada soit un marché de base pour l'OIRPC, il représente environ 3 % des marchés mondiaux dans lesquels on peut investir. Néanmoins, la taille de nos avoirs canadiens est bien supérieure à cette part. Il est pertinent de souligner comment l'OIRPC est né d'une crise. En 1995, l'actuaire en chef du Canada a déclaré

que le RPC n'était plus financièrement viable. Le Canada était une société vieillissante avec une espérance de vie plus longue et moins d'enfants. Si l'on ajoute à cela la faiblesse du rendement des investissements, le fonds allait s'épuiser en deux décennies.

Les gouvernements fédéral et provinciaux ont agi de manière décisive. L'OIRPC a été créé pour offrir le taux de rendement le plus élevé possible sans prendre de risques excessifs. Ce faisant, nous devons également tenir compte des facteurs qui ont une incidence sur le financement du RPC.

Aujourd'hui, le RPC est viable pour au moins les 75 prochaines années. L'OIRPC est l'un des investisseurs institutionnels les plus performants au monde, et nos revenus de placement se sont révélés essentiels au succès du RPC.

Contrairement à de nombreux autres pays, le Canada n'est pas confronté à une crise imminente des pensions. Cela ne signifie pas que la solvabilité du RPC a été réglée à jamais. Oui, le fonds approche les 800 milliards de dollars aujourd'hui, mais cela ne représente que la moitié du bilan, les actifs. L'autre moitié, le passif, est à peu près le double, à 1,7 billion de dollars. Autrement dit, les actifs sont déjà réservés. Il n'y a pas d'excédent disponible pour autre chose que pour répondre aux obligations dues aux bénéficiaires.

Le fonds du RPC est composé de cotisations et de revenus de placement. Le revenu de placement est le principal contributeur à la croissance du fonds. Les contributions dépendent d'un mélange complexe de facteurs économiques et démographiques. Ensemble, ces facteurs ont une plus grande incidence sur la viabilité à long terme du RPC que le seul revenu de placement.

La caractéristique commune de ces facteurs non liés aux investissements est qu'ils sont entièrement canadiens. C'est un panier qui contient tous les œufs. Par conséquent, en tant qu'investisseurs prudents, nous avons la responsabilité de mettre au moins une partie des œufs dans le panier mondial. La diversification est nécessaire et la seule possibilité réside dans les investissements, et non dans les contributions. Ne pas diversifier nos placements augmenterait considérablement le risque de concentration au sein du système national de pensions du Canada.

La gestion de la volatilité exige des expositions non liées entre les marchés développés et émergents et les secteurs divergents. Un portefeuille bien équilibré peut mieux résister aux chocs du marché afin de respecter les obligations envers les Canadiens à tout moment.

Il s'agit de gérer les risques à la baisse. Nous devons également rechercher les avantages qu'offre un marché à la hausse.

• (0820)

[Français]

Nous devons investir partout dans le monde pour maximiser la croissance.

[Traduction]

Si l'on tient compte du rôle que joue un système de pensions dans l'économie, la contribution la plus puissante que nous puissions apporter est d'aider à prévenir la pauvreté au sein du plus grand segment démographique du pays. Les revenus de placement que nous générons à l'échelle mondiale sont en fin de compte versés aux Canadiens, soutenant les retraités dans leurs collectivités partout au pays. Leurs contributions sont transformées en profits beaucoup plus importants, qui sont ensuite réinjectés dans l'économie canadienne.

Ce qui a fait d'Investissements RPC un chef de file mondial, c'est notre objectif public, notre orientation et notre clarté. Notre objectif est d'aider les Canadiens à préserver leur dignité fondamentale pendant les années où ils sont le plus vulnérables. Nous veillons à obtenir de bons rendements à long terme. Malgré les pressions externes pour faire autre chose, notre travail est clair. Volontairement, nous ne sommes pas un fonds souverain, une banque de développement, un véhicule social ou une entreprise d'innovation. Si les ministres des Finances avaient voulu que nous investissions dans des objectifs plus larges, la Loi sur l'Office d'investissement du régime de pensions du Canada l'aurait reflété. Les législateurs en ont débattu attentivement et ont conclu ce que devait être notre seul objectif.

[Français]

Bien sûr, les priorités politiques changent au fil du temps, et ces décisions relèvent du Parlement et des provinces participantes. Notre rôle consiste à offrir un point de vue sur ce qui fait notre succès, au RPC.

C'est avec plaisir que je répondrai à vos questions.

La présidente: Merci, monsieur Leduc.

La parole est maintenant à M. Kelly pour six minutes.

• (0825)

[Traduction]

Pat Kelly (Calgary Crowfoot, PCC): Merci.

J'ai été heureux d'entendre des précisions sur la raison d'être de l'OIRPC. Encore une fois, aux fins du compte rendu et pour que ce soit clair, votre travail consiste à obtenir les meilleurs rendements pour les Canadiens à un risque raisonnable, un point c'est tout. Il n'y a pas d'autre objectif.

Michel Leduc: C'est tout à fait exact.

Si vous me permettez d'ajouter quelque chose, il y a une ligne supplémentaire qui parle de tenir compte des facteurs qui ont une incidence sur le financement du RPC. Cela signifie que nous devons tenir compte du risque de concentration pour le Canada, car certains des facteurs qui influencent le RPC ne sont pas les revenus de placement. Ce sont des facteurs démographiques et économiques. C'est pourquoi nous l'interprétons comme signifiant que nous devons résoudre le problème du risque de concentration, et c'est pourquoi nous devons examiner l'univers des actifs.

Pat Kelly: C'est exact. C'est parce que vos liquidités, à tout moment, doivent être prises en compte en fonction du moment de votre passif et du montant de la pension qui doit être versée.

Je suis heureux d'avoir cette précision parce que nous entendons des voix, de temps à autre, qui disent des choses comme: « Pourquoi l'OIRPC n'investit-il pas au Canada? », « Ne devrait-il pas investir davantage au Canada? » ou, plus effrayant encore, « Devrait-il être obligé d'investir davantage au Canada? »

Pourriez-vous nous parler de l'importance de l'indépendance de l'OIRPC et du danger que courent les politiciens ou qui que ce soit d'autre — même si ce sont les politiciens qui doivent le faire par voie législative — qui minent cette indépendance?

Michel Leduc: Il y a un certain nombre de choses à décortiquer ici, et je pense qu'elles sont toutes importantes. Je veux respecter le temps dont vous disposez, alors je vais parler de certaines d'entre elles. Je suis sûr que nous aurons l'occasion, au cours de ces deux heures, de réfléchir à certaines d'entre elles.

Si je peux répondre directement à la prémisse, lorsque nous entendons « Pourquoi n'investissons-nous pas davantage au Canada? », cela vient souvent avec la croyance ou la perception que nous n'investissons pas considérablement au Canada. Je pense que c'est une bonne occasion de briser ce mythe. Nous sommes l'un des plus grands investisseurs de l'économie canadienne, avec plus de 115 milliards de dollars. Très peu d'investisseurs institutionnels ont autant investi au Canada que nous. Nous le faisons parce que c'est un endroit merveilleux pour investir.

L'indépendance est essentielle sur de nombreux fronts, y compris notre capacité d'accéder aux marchés mondiaux. Si nous étions perçus comme ayant des objectifs non commerciaux différents — peut-être des objectifs d'intérêt national —, cela nous rendrait la vie beaucoup plus difficile en ce qui concerne l'accès à des actifs prisés partout dans le monde.

Je vais en rester là. S'il y a un suivi, je me ferai un plaisir d'y répondre.

Pat Kelly: Dans votre déclaration, vous avez dit que vous faites face — je l'ai noté — « à des pressions externes pour faire autre chose ».

Quelles sont les pressions auxquelles vous êtes exposés?

Michel Leduc: L'un des privilèges que j'ai dans mon rôle est de comparaître dans des réunions publiques, de sorte que tous les deux ans, nous devons tenir une réunion dans chaque province participante. En prévision de ces réunions, parce que nous devons en faire la publicité, le public s'intéresse beaucoup à certaines des choses dans lesquelles nous investissons.

Dans l'ensemble, l'un des enjeux qui préoccupent particulièrement bon nombre de nos cotisants et bénéficiaires est le changement climatique. Ce serait une chose. Nous entendons beaucoup dire que nous devrions nous dessaisir de l'énergie classique. Nous recevons beaucoup de réactions. Ce serait l'une d'entre elles. Il y a aussi le point de vue selon lequel nous devrions investir davantage au Canada. Nous devrions faire des choses ici pour créer des emplois. Ce serait un autre exemple. Il y a des choses concernant notre exposition aux secteurs de la défense. Un certain nombre de parties intéressées estiment que cela va à l'encontre de leurs valeurs. Ce serait un autre exemple.

La liste est longue. En raison de la taille de nos investissements et de la nécessité de nous diversifier, nous sommes exposés à tous les secteurs imaginables. Cela signifie que certaines personnes et certains groupes ont des préoccupations au sujet de certaines de ces expositions.

• (0830)

Pat Kelly: D'accord. Je suis heureux que vous me rassuriez en disant que, concernant toutes ces voix, peu importe leurs préférences politiques ou leurs préférences en matière de politique publique, vous mettez cela de côté et n'en tenez pas compte, parce qu'en tenant compte de n'importe laquelle de ces considérations, vous mettriez en péril votre mission fondamentale, votre seule mission, qui est d'obtenir un rendement pour les futurs bénéficiaires canadiens du RPC.

Michel Leduc: Si vous me le permettez, je vais dire les choses un peu différemment. Nous allons écouter...

La présidente: Allez-y très brièvement.

Michel Leduc: Nous devons rendre des comptes au public, alors nous l'écoutons attentivement. Cependant, nous devons faire preuve de résilience face à cette pression et faire ce que le Parlement et les provinces nous ont demandé de faire, c'est-à-dire sauver la solvabilité du RPC.

La présidente: Excellent. Merci beaucoup.

À titre de précision, monsieur Leduc, avez-vous dit que 115 ou 150 milliards de dollars ont été investis dans...

Michel Leduc: À l'heure actuelle, c'est environ 117 milliards de dollars.

La présidente: Merci beaucoup.

Nous passons maintenant à M. Leitão.

[Français]

Vous disposez de six minutes.

Carlos Leitão (Marc-Aurèle-Fortin, Lib.): Je vais céder mon temps de parole à mon collègue.

[Traduction]

Ryan Turnbull (Whitby, Lib.): Je vous remercie.

Bienvenue, monsieur Leduc. C'est un plaisir de vous accueillir au Comité afin d'en apprendre davantage au sujet du mandat de l'Office d'investissement du Régime de pensions du Canada.

Je pense que nous sommes tous d'accord ici pour dire que nous souhaitons voir le Régime de pensions du Canada prospérer pour le bien des Canadiens, car vous êtes nombreux à avoir un intérêt direct dans sa réussite. Pour ma part, je vous souhaite toujours le meilleur. En tant que gouvernement, nous nous efforçons d'améliorer les conditions d'investissement au Canada; il ne s'agit donc pas d'adopter une approche consistant à obliger les régimes de retraite à investir davantage au Canada, mais plutôt de travailler en partenariat pour améliorer l'environnement permettant aux capitaux d'affluer vers des projets d'envergure, par exemple dans le domaine des infrastructures dont notre pays peut tirer profit.

Je tiens à rappeler que votre prédécesseur, M. John Graham, ainsi que d'autres experts ont fait part, dans des déclarations publiques, de l'intérêt marqué que manifestent les investisseurs internationaux pour le Canada. Par ailleurs, nous venons d'apprendre qu'un groupe de fonds de pension australiens se réjouit à l'idée d'investir, aux côtés de fonds de pension canadiens, dans de grands projets d'infrastructure, et ainsi de suite.

Comment les perspectives au Canada évoluent-elles pour vous? Comment évaluez-vous la situation, étant donné que vous êtes en train de rééquilibrer votre portefeuille? Environ 12 % du portefeuille de votre office est composé d'investissements au Canada.

Vous avez indiqué que celui-ci était déjà fortement orienté vers le Canada. Estimez-vous que les perspectives se sont améliorées au Canada pour vous? Il semble que, d'après ce que l'on entend, d'autres investisseurs partagent ce point de vue.

Pourriez-vous nous en dire plus à ce sujet?

Michel Leduc: Oui, avec plaisir.

Au vu de la situation actuelle, en tant qu'investisseur mondial qui s'efforce de déployer des capitaux sur ses marchés clés, nous sommes présents dans quelque 55 pays, mais une douzaine d'entre eux constituent véritablement nos marchés principaux. Face à l'incertitude et aux turbulences mondiales qui s'accroissent, tout est relatif, et le Canada se trouve au bon endroit au bon moment. Il offre aux investisseurs mondiaux un niveau de sécurité accru, ce qui lui confère une formidable opportunité d'attirer davantage de capitaux internationaux sur son territoire. Nous le constatons. Nous observons une dynamique que nous n'avions pas vue depuis un certain temps, et nous sommes très enthousiastes face à ces nouvelles opportunités.

Je dirais, sans entrer dans les détails — car cela ne serait pas approprié compte tenu de la confidentialité de certains des sujets que nous examinons —, que nous nous penchons sur un certain nombre de questions couvrant un large éventail de domaines, allant de l'énergie aux infrastructures numériques en passant par les services publics réglementés.

En réalité, nous investissons davantage dans les obligations provinciales. Nous ne nous en attribuerons pas le mérite, mais le montant des obligations provinciales que nous avons acquises finance les infrastructures tout au long de la chaîne de valeur, du secteur médical à l'éducation, en passant par l'amélioration des routes. Nous aimerions évidemment pouvoir apposer notre nom sur toutes ces réalisations. Bien entendu, ce sont les provinces qui procèdent à ces acquisitions ou à ces investissements, mais ceux-ci sont financés par nos obligations. Nous avons une grande confiance dans le Canada. Nous sommes enthousiasmés par les opportunités qui s'offrent à nous et nous travaillons d'arrache-pied pour les examiner et les concrétiser.

• (0835)

Ryan Turnbull: Merci pour votre réponse, c'est fort apprécié.

J'aimerais rapporter les propos de John Graham, qui a déclaré ce qui suit: « Nous recherchons des opportunités de développement à grande échelle pour nous permettre de faire fructifier notre capital [...] nous sommes vraiment encouragés par ce que nous entendons, et par cette initiative de grands projets. »

En quoi l'initiative relative aux grands projets contribue-t-elle à améliorer la situation? J'ai entendu dire, encore une fois, pendant de nombreuses années, qu'il était difficile d'obtenir les autorisations nécessaires pour les grands projets. Les démarches administratives pour obtenir ce type d'autorisations demeurent assez lourdes, et nous nous sommes efforcés de vraiment accélérer ce processus. Bref, la situation s'améliore-t-elle réellement?

Michel Leduc: Nous avons eu quelques discussions préliminaires, et nous considérons ce projet comme une sorte de catalyseur ou, faute d'une meilleure expression, une plateforme de coordination destinée à apporter notre soutien. Dans certaines de ces opportunités potentielles complexes, qu'il s'agisse d'infrastructures ou du secteur de l'énergie, il peut y avoir de multiples aspects réglementaires, des procédures d'autorisation ou différents niveaux de risques que nous ne pourrions pas nécessairement gérer seuls sans mesures d'aide supplémentaire.

Si l'on considère tous les éléments en jeu, notre priorité est de constituer une équipe qui va s'atteler à faire passer le délai de réalisation d'un projet, qui peut parfois s'étaler sur plusieurs années, à quelques mois seulement. Si cette énergie pouvait être mise à profit pour rendre les projets plus prévisibles, plus stables et plus rapides, cela apporterait une grande valeur ajoutée à nos investisseurs internationaux.

Ryan Turnbull: Je consulte sur une base régulière les rapports présentés par le centre international Rotman pour la gestion des pensions et d'autres publications similaires, qui évaluent à l'échelle internationale les défis auxquels sont confrontés les différents régimes de retraite. Ces publications cernent les principaux obstacles, et les mesures que les gouvernements peuvent prendre pour y remédier.

On entend souvent dire qu'il existe de nombreux petits projets qui ne peuvent pas être regroupés à l'échelle dont un régime de retraite aussi important que l'OIRPC aurait besoin pour prendre une décision d'investissement; la question du regroupement demeure donc un aspect majeur dont il faut prendre compte.

J'en suis donc venu à me poser la question suivante: faisons-nous suffisamment d'efforts dans ce domaine? Y a-t-il des moyens pour que le gouvernement s'améliore afin de faciliter davantage la mise en commun des données?

Michel Leduc: Nous nous considérons comme une entité commerciale, et l'excellence opérationnelle est un pilier fondamental de notre façon de continuer à investir dans l'intérêt de la population canadienne...

La présidente: Merci, monsieur Leduc. Nous allons poursuivre cette discussion lors de notre prochaine série de questions.

[Français]

Monsieur Garon, vous avez la parole pour six minutes.

Jean-Denis Garon (Mirabel, BQ): Merci beaucoup, madame la présidente.

Bonjour, monsieur Leduc. Je vous remercie d'être des nôtres aujourd'hui.

Le gouvernement fédéral a décidé de se lancer dans le projet de train à grande vitesse Alto. Nous avons récemment reçu ici des représentants de la Banque de l'infrastructure du Canada et je leur ai demandé s'ils prévoyaient investir dans ce projet. Ils m'ont répondu que le projet n'était pas suffisamment élaboré et que l'information n'était pas suffisamment claire pour que la Banque puisse se prononcer quant à son intérêt à y investir de l'argent.

Où en est le Régime de pensions du Canada sur cette question?

Michel Leduc: Je crois que nous n'avons pas fait d'études détaillées sur ce projet. En général, nous ne discutons pas en public de façon détaillée des types d'investissements que nous faisons. C'est certainement confidentiel. Cependant, je crois que...

Jean-Denis Garon: En effet, vous n'avez pas à en discuter en public.

Donc, vous nous confirmez que vous n'avez pas fait d'étude là-dessus.

Michel Leduc: Non, nous n'avons pas fait d'étude sur ce projet en particulier.

Jean-Denis Garon: D'accord.

Je ne sens effectivement pas beaucoup d'enthousiasme de votre part, si je me fie à votre langage non verbal.

J'ai une autre question pour vous. Je dois dire que c'est un peu particulier pour un député du Bloc québécois de vous accueillir aujourd'hui. Comme vous le savez, nous avons la Caisse de dépôt et placement du Québec, soit la CDPQ. Nous avons un système hybride. Donc, Québec a sa propre part. Cela dit, j'ai une question qui porte sur des aspects un peu structurels à vous poser.

Au gouvernement fédéral, évidemment, nous avons plusieurs piliers pour la retraite. Nous avons évidemment le Régime de pensions du Canada. Nous avons aussi la prestation de la Sécurité de la vieillesse et le Supplément de revenu garanti.

On sait que le fait d'avoir des prestations de vieillesse capitalisées a un effet important sur l'économie. Même si le taux d'investissement au Canada est de 12 %, si nous avions davantage d'argent à investir, nous aurions un effet important sur l'économie. Nous pourrions avoir des mécanismes pour nous assurer que ces prestations deviennent de réelles pensions fondées sur des investissements, et peut-être même que le Québec pourrait gérer sa propre part de ces pensions par l'entremise de la CDPQ.

Je sais que vous n'allez pas vous prononcer précisément sur la question, mais, selon vous, est-ce que ce serait une bonne avenue de réflexion? Si nous allions dans cette direction, et même si le Québec gèrait sa portion par l'entremise de la CDPQ, quel serait l'effet sur l'investissement dans le pays, sur notre élan, sur la croissance?

• (0840)

Michel Leduc: J'en reviens aux commentaires que j'ai faits dans mon allocution d'ouverture. En général, ce qui fait notre succès, c'est le fait de nous concentrer sur notre but précis, qui est de gérer les pensions des Canadiens. Donc, je ne dis pas que d'autres objectifs ne sont pas de bons objectifs, mais ça peut diminuer la concentration de notre travail.

Jean-Denis Garon: Permettez-moi de préciser ma pensée. Je ne vous parle pas d'objectifs, de projets nationaux, et ainsi de suite, ni d'avoir des objectifs sociaux là-dedans. Je vous parle d'une situation où une portion importante des revenus de retraite des Canadiens proviennent de la prestation de la Sécurité de la vieillesse, par exemple, un programme qui est financé chaque année par l'argent des contribuables. C'est sous forme de prestations.

Est-ce que vous pensez que ça pourrait être une bonne solution de s'assurer que ces prestations peuvent émaner de contributions et d'investissements? Ça pourrait venir gonfler les moyens que vous avez pour investir tout en suivant la même politique de placement que vous avez en ce moment. Pensez-vous que ce serait une avenue qui mériterait une réflexion de la part des parlementaires?

Michel Leduc: Ce serait certainement une avenue à étudier. Il est un peu difficile de dire précisément si c'est une bonne idée, mais c'est certainement quelque chose qui devrait être étudié.

Permettez-moi de revenir à votre première question. Ce n'est pas que nous n'avons pas d'intérêt; c'est que nous sommes des investisseurs. Nous ne construisons pas des choses, alors il y a beaucoup de risques quand quelque chose n'est pas construit. En général, nous allons investir dans des projets qui nous permettent de voir avec un peu plus de certitude quel sera le rendement de notre investissement.

Jean-Denis Garon: Je comprends. Je m'arrête là-dessus, tout en soulignant que la Caisse de dépôt et placement du Québec, elle, s'est avancée là-dessus.

Par ailleurs, je sais que 12 % de vos investissements se font au Canada, mais j'aimerais savoir quel pourcentage de la totalité de votre portefeuille partout dans le monde, y compris au Canada, est investi dans le pétrole, directement ou indirectement.

Si vous n'êtes pas capable de me donner la réponse aujourd'hui, pourriez-vous nous fournir une réponse écrite quant à votre portefeuille d'investissement dans le pétrole, le gaz et les hydrocarbures, ainsi qu'une ventilation par province et par pays?

Michel Leduc: J'ai les données précises à portée de la main, mais j'ai l'impression que ça va me prendre un peu de temps pour les trouver. Cependant, c'est certain que...

Jean-Denis Garon: C'est pour ça que j'ai demandé une réponse écrite, mais pouvez-vous me dire de quoi ça a l'air, à peu près?

Michel Leduc: Nous pouvons vous les donner avant la fin de la rencontre d'aujourd'hui, c'est certain.

Jean-Denis Garon: Est-ce que vous jugez que des investissements pétroliers, dans un marché qui fluctue beaucoup, mais qui va finir par faire face à la transition, sont assujettis à des risques particuliers qui font l'objet de certaines considérations ou inquiétudes chez vous?

Michel Leduc: Oui, absolument. Nous voyons nos investissements dans les secteurs à forte émission de gaz à effet de serre comme présentant un risque, mais nous y voyons aussi l'occasion d'aider les entreprises de ces secteurs à faire la transition. Nous voyons...

Jean-Denis Garon: Est-ce que ça fait partie de votre mandat?

Michel Leduc: Selon notre interprétation des choses, c'est absolument dans notre mandat.

Jean-Denis Garon: Vous l'interprétez comme ça.

Merci beaucoup.

La présidente: Merci.

[Traduction]

Sur ce, nous allons maintenant poursuivre avec Mme Cobena pour un total de cinq minutes.

Sandra Cobena (Newmarket—Aurora, PCC): Je vous remercie, madame la présidente.

Merci, monsieur Leduc, d'être parmi nous ce matin. Je tiens à vous dire que toutes les recommandations que vous formulerez ou les mesures législatives que vous proposerez nous seront extrêmement précieuses, cela va de soi. Le sujet de l'étude d'aujourd'hui revêt une importance capitale pour nous.

Nous avons récemment pris connaissance d'un rapport de la RBC publié cette semaine, qui révèle qu'entre 2015 et 2024, plus d'un billion de dollars d'investissements ont quitté le Canada. Il s'agit du plus important exode de capitaux de l'histoire du Canada. En tant

qu'investisseur institutionnel indépendant de premier plan, l'OIRPC devrait sans doute avoir pris en compte ce rapport.

Pourriez-vous nous parler de l'ampleur de cette fuite des capitaux, et des facteurs qui expliquent ce phénomène?

Michel Leduc: Je vais m'exprimer à titre personnel, sans prétendre être en mesure d'interpréter les actions des autres investisseurs.

Je tiens simplement à réaffirmer que nous considérons le Canada comme un marché très solide, un pays dans lequel nous souhaitons continuer à investir. Si la part de notre exposition au Canada a diminué au cours des 15 dernières années, disons, cela ne signifie pas pour autant que nous ne considérons pas le Canada comme un bon endroit où investir. Il s'agit plutôt d'une stratégie visant à obtenir les meilleurs rendements possibles. En fin de compte, ces décisions servent véritablement les intérêts des cotisants et des bénéficiaires.

C'est plutôt une question de... Si l'on considère l'ensemble des possibilités d'investissement et que le Canada ne représente que moins de 3 %, par définition, 97 % des opportunités se trouvent à l'étranger. Si l'on se limite aux marchés publics au cours des 15 dernières années, cela représente donc une différence d'environ 100 milliards de dollars entre la performance des marchés mondiaux en général, et la performance du marché canadien.

● (0845)

Sandra Cobena: Le mandat de l'OIRPC consiste à obtenir le meilleur rendement possible pour vos investisseurs canadiens. Vous avez bien entendu évoqué la recherche d'investissements offrant les meilleurs rendements, les rendements les plus élevés, et c'est l'un des principaux critères qui guident vos décisions d'investissement.

Dans quels secteurs constatez-vous aujourd'hui que les rendements demeurent élevés? En quoi cela a-t-il influencé vos décisions d'investissement au cours des 15 dernières années? On peut supposer que cela correspond assez bien à ce que recherchent les autres investisseurs institutionnels.

Michel Leduc: Au risque de simplifier à l'extrême, s'il fallait retenir un seul élément majeur, ce serait la diversification: il ne s'agit pas seulement de diversifier entre marchés émergents et marchés développés, mais aussi de diversifier à travers un large éventail de classes d'actifs, allant des actifs privés aux marchés publics, en passant par les actifs immobiliers tels que les infrastructures, les ports et les routes à péage.

L'un des avantages de notre envergure et de la taille considérable de notre fonds est que nous avons accès à des opportunités auxquelles très peu d'investisseurs dans le monde ont accès.

Sandra Cobena: Les données dont je dispose datent de 2025, c'est-à-dire de l'année dernière, et concernent la répartition géographique de vos investissements. On remarque que les États-Unis occupent la première place, soit 47 % de votre portefeuille d'investissements.

Dans ce rapport, ils évoquent également une opportunité colossale de plus de 700 milliards de dollars dans le secteur pétrolier et gazier. Quelles conditions faudrait-il réunir ici, au Canada, pour tirer parti de ce genre d'opportunités dans le contexte actuel?

Michel Leduc: En effet, nous sommes en train d'évaluer ce type d'opportunités. Nous constatons des conditions favorables sur presque tous les marchés où nous sommes présents. Il y a des éléments qui ne seraient pas surprenants. Il s'agit de la prévisibilité et de la crédibilité de l'ensemble du processus d'autorisation. Il s'agirait notamment de la partie de la chaîne de valeur de l'investissement où l'on peut identifier divers risques et déterminer où ces risques s'appliquent. Les différents ordres de gouvernement pourraient être mieux à même de gérer certains aspects des risques liés à l'octroi de permis.

La présidente: Je vous remercie, monsieur Leduc. Nous allons devoir mettre fin à cette série de questions.

Sur ce, nous allons à présent céder la parole à M. Fragiskatos pour un total de cinq minutes.

Peter Fragiskatos (London-Centre, Lib.): En fait, je vais céder mon temps de parole à M. MacDonald.

La présidente: Très bien. Monsieur MacDonald, à vous la parole, je vous prie.

Kent MacDonald (Cardigan, Lib.): Merci, madame la présidente.

Je tiens d'abord à souhaiter la bienvenue à notre invité, M. Leduc.

Monsieur Leduc, pourriez-vous commencer par nous présenter en détail la composition des actifs du portefeuille que gère l'OIRPC?

Par exemple, je viens du secteur agricole. Je crois avoir constaté certains investissements dans des installations de manutention des céréales en Argentine. Existe-t-il une ventilation précise qui correspondrait à l'économie canadienne et à l'expansion en cours?

• (0850)

Michel Leduc: Pour simplifier les choses, nous investissons notre capital au Canada partout où le pays dispose d'atouts.

L'un d'entre eux est le secteur des services financiers, si l'on considère le volet public. Vous constaterez également que nous investissons massivement dans le secteur de l'énergie, tant dans les énergies conventionnelles que dans les énergies renouvelables et, de plus en plus, dans la transition énergétique. Comment notre capital peut-il aider les secteurs à fortes émissions à opérer cette transition au fil du temps? Il s'agit donc d'un type de capital stratégique destiné à cet effet.

Nous n'avons pas beaucoup investi dans l'agriculture et les terres agricoles, si ce n'est dans des entreprises qui jouent un rôle majeur dans ce secteur, comme c'est le cas pour la potasse, par exemple. Malheureusement, nous avons lancé une stratégie visant à investir dans des terres agricoles, principalement en Saskatchewan. Cela n'a pas plu aux autorités locales, qui ont par la suite adopté une loi nous interdisant d'investir dans des terres agricoles. Bref, voilà donc un exemple de risque sur le plan politique.

Kent MacDonald: Nous, les agriculteurs, avons tendance à être particulièrement attachés à nos terres.

J'ai une autre question, même si je sais que vous ne pouvez pas vous prononcer sur certains détails.

Dans le Canada atlantique, l'ampleur des projets n'est parfois pas suffisante pour attirer des investissements importants. Je vais donc entrer dans les détails: le projet Wind West, dont vous avez peut-

être entendu parler, relève-t-il de votre compétence en matière d'investissement?

Michel Leduc: Nous allons évaluer le projet West Wind sans hésiter; tout est une question de rendements ajustés au risque.

Je souhaite tout d'abord compléter ma réponse à la question précédente.

Tout investissement à long terme comporte divers risques; c'est pourquoi nous cherchons à déterminer qui est le mieux placé pour les assumer. Évaluer les risques liés à des investissements fait évidemment partie de notre domaine d'expertise, et nous souhaitons gérer ces risques en étroite collaboration avec les pouvoirs publics. Ce ne sont là que deux exemples parmi tant d'autres au sein d'un vaste éventail. C'est l'une des raisons qui nous amènent à évaluer ces opportunités avec beaucoup plus d'optimisme.

En matière d'échelle, si je peux me permettre, ce n'est pas que certains investissements de moindre envergure ne puissent pas s'avérer judicieux. Si nous voulons déployer notre capital efficacement, nous devons nous assurer que notre performance demeure solide une fois l'ensemble des coûts pris en compte. Nous ne pouvons tout simplement pas nous permettre de consacrer beaucoup de temps, par exemple, à 1 000 opportunités de 25 millions de dollars chacune, plutôt qu'à 10 opportunités d'un milliard de dollars chacune. Bref, il s'agit d'une question d'efficacité et de performance une fois tous les coûts pris en compte.

Kent MacDonald: J'ai lu récemment que l'Australie considérait le Canada comme une destination de choix pour investir une partie des actifs de ses propres fonds de pension.

Selon vous, le contexte économique actuel du Canada comporte-t-il plusieurs possibilités intéressantes aux yeux de votre groupe d'investissement?

Michel Leduc: En bref, la réponse est oui. Nous estimons que le Canada dispose de nombreux atouts dans ses secteurs clés. À l'instar d'une entreprise, il ne peut pas satisfaire tout le monde. Il doit donc définir ses priorités de manière stratégique. Nous pensons que le Canada possède de nombreux atouts qui inciteraient un investisseur international à examiner attentivement les opportunités qui s'y présentent, bien plus qu'au cours des dernières décennies.

Kent MacDonald: Voici un autre sujet dont vous êtes sans doute conscient, puisque vous avez été reconnu et récompensé pour la transparence de vos investissements. Les citoyens canadiens ordinaires, avec lesquels nous sommes en contact quotidiennement, continuent de nourrir des théories du complot sur les activités du Régime de pensions du Canada et d'estimer qu'il n'investit pas suffisamment au Canada.

Pourrait-on faire davantage pour dialoguer avec les Canadiens et démystifier ce genre d'idées reçues?

Michel Leduc: Vous avez mis le doigt dessus. Nous pensons que nous pourrions faire beaucoup mieux pour communiquer avec les Canadiens sur la teneur exacte de nos travaux. Dans le domaine du capital-risque, par exemple, nous avons investi 3 milliards de dollars par l'intermédiaire d'un fonds appelé Northleaf. Il s'agit d'un de nos partenaires, à qui d'ailleurs les gens ont tendance à attribuer tout le mérite...

La présidente: Je suis désolée, monsieur Leduc, mais nous allons devoir reprendre cette discussion lors d'une prochaine série de questions.

[Français]

Je passe la parole à M. Garon pour deux minutes et demie.

Jean-Denis Garon: Merci, madame la présidente.

Je comprends, monsieur Leduc, que vous n'avez pas de mandat social et que l'objectif de votre stratégie de placement est d'obtenir ce que les actuaire vous demandent pour être capables de verser les pensions. C'est un calcul complexe, mais, quand même, vous devez prêter attention à votre image et au risque réputationnel. Vous n'allez pas investir massivement dans une bonne entreprise qui utilise le travail des enfants ou qui fait de l'exploitation humaine, par exemple une entreprise qui profiterait de ce que les Chinois font aux Ouïghours. Je comprends que, malgré le fait que vous n'avez pas ce mandat explicite, ça fait partie des choses dont vous tenez compte.

Je vous ai parlé du pétrole. Vous m'avez dit que vous n'aviez pas de mandat social en soi, mais que vous investissiez aussi dans des technologies. J'imagine que vous parliez notamment de la capture du carbone, alors que beaucoup de scientifiques sont venus nous dire que ces technologies étaient plus ou moins rentables et que, de toute façon, elles étaient plus ou moins fiables à grande échelle.

Si vous continuez à investir dans une filière qui présente un risque important en matière de transition, qui produit beaucoup d'émissions, qui est de moins en moins populaire et qui reçoit de moins en moins d'acceptabilité sociale, n'est-ce pas pour continuer à obtenir de l'argent, du rendement et des dividendes? N'est-ce pas pour ça que, d'une certaine façon, vous dites que vous investissez dans toutes sortes de technologies? Est-ce pour faire croire aux gens, à tout le moins dans l'œil du public, que le pétrole sale est un peu moins sale qu'il ne l'est en réalité?

• (0855)

Michel Leduc: Je vais vous répondre en anglais, parce que c'est une question que je reçois souvent en anglais, et je suis un peu plus à l'aise dans cette langue.

Jean-Denis Garon: C'est parce que la réponse a été préparée en anglais. Cela dit, allez-y.

[Traduction]

Michel Leduc: Je souhaiterais à présent me concentrer plus précisément sur l'enjeu des changements climatiques... car j'ai l'impression que vous vous intéressez aux combustibles fossiles, si j'ai bien compris. N'hésitez pas à me corriger si tel n'est pas le cas.

[Français]

Jean-Denis Garon: C'était assez explicite.

[Traduction]

Michel Leduc: La demande mondiale en énergie restera importante, et les changements climatiques constituent l'un des principaux risques auxquels nous sommes confrontés en tant qu'investisseurs à long terme. La transition vers une économie à faible empreinte carbone nécessitera une transformation de l'économie dans son ensemble. Il s'agit bien entendu des combustibles fossiles, mais la transition concerne également toute une série d'autres secteurs à fortes émissions, comme celui du ciment, et ainsi de suite.

La présidente: Je suis désolée, monsieur Leduc, mais comme je l'ai dit, nous allons devoir mettre fin à la présente série de questions.

Michel Leduc: D'accord, je comprends. Je suis certain que j'aurai l'occasion d'aborder ce sujet plus tard.

[Français]

Jean-Denis Garon: C'est sûr que les conservateurs vont vous poser cette question.

Des voix: Ha, ha!

La présidente: Vous êtes drôle, monsieur Garon.

C'est maintenant au tour de M. Lefebvre pour cinq minutes. Nous verrons quelle question il va poser.

Eric Lefebvre (Richmond—Arthabaska, PCC): Merci, madame la présidente.

Merci d'être là, monsieur Leduc.

Je veux saluer mon collègue du Bloc québécois. Malheureusement, j'ai déjà mes questions, et, comme j'ai très peu de temps, je vais me concentrer sur les miennes.

Monsieur Leduc, je vous remercie de la transparence avec laquelle vous avez fait votre présentation. Vous avez parlé de la viabilité du fonds pour les 75 prochaines années et de l'importance d'un portefeuille bien équilibré et bien diversifié.

Vous investissez environ 47 % des capitaux aux États-Unis et 12 % au Canada. Qu'est-ce qui, présentement, rend le marché américain si intéressant pour vous sur le plan des investissements?

Michel Leduc: Merci.

[Traduction]

Voici un autre mythe que nous devons contrer: celui selon lequel nous serions trop exposés aux États-Unis. En tant que plateforme de gestion active, nous diversifions en réalité notre portefeuille en réduisant notre exposition aux États-Unis.

Je vais commencer par les aspects positifs. Si nous investissons massivement aux États-Unis — à hauteur d'environ 47 %, ce qui représente une exposition assez importante —, c'est parce qu'il s'agit de la plus grande économie au monde. Ce pays offre également les meilleures opportunités dans un large éventail de secteurs, allant de la technologie à l'industrie manufacturière, en passant par l'énergie et même l'industrie du divertissement, où les Canadiens, par notre intermédiaire... En ce qui concerne le réseau portuaire américain et Ports America, c'est une terre d'opportunités du point de vue de l'investissement en raison de sa taille colossale et de ce qu'il offre à un investisseur mondial dans l'ensemble des secteurs économiques.

Si nous devons investir de manière passive et acheter des titres sur l'indice Morgan Stanley Capital International et l'indice S&P, notre exposition atteindrait en moyenne un taux de 70 %. Pour tout investisseur qui souhaite investir à l'échelle mondiale et bénéficier d'un taux d'exposition idéal, on parle d'un taux de 70 %. L'OIRPC en est actuellement à un taux d'environ 47 %, car nous voyons des opportunités plus larges dans les actifs non corrélés; nous souhaitons donc également augmenter notre exposition à d'autres marchés, et notamment aux marchés émergents.

En résumé, nous souhaitons continuer d'investir aux États-Unis en raison des nombreuses opportunités qu'offre ce gigantesque marché, même si nous sommes conscients qu'une telle stratégie comporte également un risque de concentration.

• (0900)

[Français]

Eric Lefebvre: Est-ce que vous êtes d'accord avec le gouverneur de la Banque du Canada, M. Macklem, quand il qualifie la crise de productivité du Canada comme étant un talon d'Achille? Nous avons un retard important en matière de productivité au Canada, ce qui fait que nous sommes moins intéressants sur le plan de l'investissement.

Michel Leduc: Malheureusement, je ne suis pas économiste comme M. Tiff Macklem. Je n'ai pas vraiment beaucoup d'expertise en ce qui a trait à l'économie, aux entreprises canadiennes et à la façon dont celles-ci vont investir dans la recherche. Toutefois, d'après les documents et les études dont nous avons pris connaissance, certaines entreprises canadiennes pourraient investir d'une façon plus large dans l'innovation.

Eric Lefebvre: Pouvez-vous me dire quels sont les deux ou trois premiers critères que vous prenez en compte lorsque vous faites des investissements?

Michel Leduc: Oui, absolument.

[Traduction]

C'est un peu comme faire de la pâtisserie. Il faut des ingrédients et, pour certaines recettes, tous les éléments doivent tous être réunis. Si vous faites du pain et qu'il vous manque un ingrédient essentiel, le résultat sera raté: soit la pâte ne lèvera pas, soit la saveur ne sera pas au rendez-vous. En l'occurrence, nous avons cerné cinq ingrédients essentiels, et ils doivent tous être présents: un contexte stratégique prévisible et fondé sur des règles; une réserve de projets d'envergure aptes à bénéficier d'un concours bancaire; des rendements attrayants, rajustés en fonction du risque; une exécution efficace avec peu de frictions; et une ouverture aux capitaux étrangers propices à l'établissement de partenariats dans le cadre de grands projets.

Je pourrais entrer dans le détail de chacun de ces cinq éléments, mais je vais m'en tenir aux grandes lignes pour respecter le temps dont nous disposons.

[Français]

La présidente: Il vous reste cinq secondes.

Eric Lefebvre: Je vous remercie beaucoup de la clarté de vos réponses, monsieur Leduc.

La présidente: Merci, monsieur Lefebvre.

Je passe maintenant la parole à M. Leitão pour cinq minutes.

Carlos Leitão: Merci beaucoup, madame la présidente.

Bonjour, monsieur Leduc. Je vous remercie d'être là.

Nous pourrions continuer la conversation que vous aviez avec mon collègue M. MacDonald pour fournir une meilleure information au public au sujet de ce que vous faites déjà au Canada. Je parle des 117 milliards de dollars du portefeuille canadien. Est-ce que vous pourriez nous dire comment ce portefeuille est réparti présentement?

Michel Leduc: Parlez-vous de la répartition au Canada précisément ou de la répartition à l'échelle mondiale?

Carlos Leitão: Je parle du portefeuille canadien.

Michel Leduc: Nous pourrions écrire une lettre pour définir tous les secteurs, mais il y a certainement les grandes compagnies financières. Par exemple, le mois dernier, nous avons fait un investisse-

ment assez important dans Wealthsimple. J'ai aussi mentionné le secteur de l'énergie. Nous étudions aussi beaucoup les occasions d'investir davantage dans les centres de données. Nous avons déjà fait des investissements dans des centres de données, mais nous voulons faire beaucoup plus d'investissements dans ce secteur précis.

En général, si on regarde les mesures des différents secteurs canadiens, on voit que notre portefeuille canadien est probablement un miroir de ces plus grands secteurs de l'économie canadienne.

Carlos Leitão: Merci beaucoup.

Je présume aussi que les 117 milliards de dollars incluent les obligations provinciales, c'est-à-dire que ça fait partie du total.

• (0905)

Michel Leduc: Oui, exactement.

Carlos Leitão: J'aimerais maintenant parler d'un autre sujet. Vous allez peut-être penser que c'est un peu simpliste, mais je pense qu'il est important que ce soit clair, pas nécessairement pour vous, moi ou nos collègues ici, mais pour les gens du public qui nous regardent.

Vous avez parlé plusieurs fois des provinces participantes. Pouvez-vous expliquer un peu ce que les provinces ont à voir là-dedans?

Michel Leduc: Certainement.

La Constitution canadienne confère vraiment un pouvoir aux provinces en matière de pensions, à l'exception des domaines qui relèvent du fédéral, comme les banques ou les aéroports.

En ce qui concerne nos affaires, les provinces et le gouvernement fédéral sont des partenaires égaux. Il y a 10 ministres des Finances. Je sais que vous étiez ministre des Finances du Québec lors de la bonification du régime, et je crois que c'est vous qui avez signé l'entente, alors je vous en remercie.

Donc, les provinces sont absolument importantes en ce qui concerne notre responsabilité de rendre des comptes au public.

Carlos Leitão: Merci. Voilà, c'est important de le rappeler à tout le monde aussi.

Puisque vous avez parlé de cette réunion où on avait créé, il y a quelques années, le RPC2, soit la deuxième cotisation supplémentaire au RPC, pouvez-vous expliquer rapidement à ceux qui nous écoutent pourquoi les gouvernements fédéral et provinciaux et votre organisation ont décidé que c'était une bonne idée de créer un autre régime?

[Traduction]

Michel Leduc: Quand on examine les prestations moyennes d'une personne qui prend sa retraite à 65 ans après avoir cotisé toute sa vie, on constate qu'avant les dernières réformes, elle aurait touché l'équivalent de 25 % de son revenu avant la retraite. À l'issue de nombreuses études, notamment après la crise financière mondiale, il est devenu évident que les Canadiens n'investissaient pas toujours suffisamment dans leurs REER, soit parce qu'ils vivent plus longtemps, soit parce qu'ils n'ont pas accès à un régime de retraite offert par l'employeur. Les réformes ont donc entraîné une hausse modérée du taux de cotisation. Aujourd'hui, le taux de remplacement à la retraite n'est plus de 25 %, mais de 33 %.

C'est une solution élégante, parce qu'elle repose sur trois piliers complémentaires: l'épargne personnelle, l'épargne en milieu de travail et l'épargne par l'entremise du Régime de pensions du Canada. Ainsi, lorsque chacun de ces trois piliers contribue à hauteur de 33 %, le revenu de retraite total correspond à presque 100 % du revenu avant la retraite — là encore, en moyenne.

Carlos Leitão: Je pense que c'est une excellente façon de garantir que les jeunes — ceux qui sont bien plus jeunes que moi — puissent avoir accès à un bon...

Soit dit en passant...

La présidente: Je suis désolée, monsieur Leitão. Votre temps est écoulé.

Carlos Leitão: D'accord. J'y reviendrai.

La présidente: Merci, monsieur Leitão.

Nous passons maintenant à M. Hallan. Vous avez cinq minutes.

Jasraj Hallan (Calgary-Est, PCC): Merci, madame la présidente.

Monsieur Leduc, je vous remercie de votre présence parmi nous.

Vous avez parlé plus tôt des conditions de marché favorables. Vous avez fait valoir, en gros, que la crédibilité du processus d'approbation est un facteur déterminant à cet égard et que la prévisibilité joue un rôle important dans vos décisions d'investissement. Pouvez-vous nous en dire un peu plus sur la crédibilité du processus d'approbation? Qu'est-ce qui, au Canada, vous amène à insister sur la crédibilité du processus d'approbation et la prévisibilité...?

Michel Leduc: À titre d'investisseur international, et dans le cadre de mes fonctions, qui consistent notamment à dialoguer avec les gouvernements, que ce soit au Royaume-Uni, en Inde ou aux États-Unis — bref, sur tous nos principaux marchés —, nous recherchons des actifs pour lesquels il y a peu d'acheteurs, parce qu'ils sont tout simplement trop complexes... En réalité, la complexité joue en notre faveur. Nous observons le même phénomène partout. C'est un schéma récurrent. Nous collaborons donc avec les gouvernements pour élaborer un cadre clair, de façon à ce que notre argent puisse être investi plus facilement dans leurs projets.

Les gouvernements du monde entier multiplient les efforts pour attirer des capitaux patients, productifs et constructifs... La situation observée au Canada est comparable à ce que nous constatons ailleurs dans le monde. La crédibilité dont je parle est le résultat d'un cadre efficace, transparent et prévisible. La crédibilité est un attribut de marque. Du point de vue de « Canada inc. », si le pays souhaite attirer des investisseurs internationaux, il doit se doter des attributs et des caractéristiques nécessaires, dont la crédibilité. Si je décide de venir ici et de passer beaucoup de temps à faire des acquisitions, il est important de pouvoir compter sur un cadre prévisible et des projets évolutifs...

• (0910)

Jasraj Hallan: C'est vrai.

Au Canada, prenons un projet comme... Le plus récent qui me vient à l'esprit est celui de la mine Frontier de Teck. Les règles ont changé en cours de route. Le projet a été abandonné, et l'entreprise a plié bagage. À mon avis, le gouvernement lui-même a largement contribué à empêcher la réalisation de ce projet.

Est-ce le genre de facteurs que vous examinez pour expliquer pourquoi il n'y a pas davantage d'investissements ici au Canada?

Michel Leduc: Je répondrai qu'en tant qu'institution, nous bénéficions de l'expérience acquise dans des contextes exigeants. Nous avons parfois dû nous battre âprement, ce qui est inhérent à la prise de risques. Nous avons connu des situations particulièrement difficiles dans des pays comme la Nouvelle-Zélande et la Norvège, et j'ai mentionné d'autres endroits. Nous en avons tiré des leçons, et nous cherchons maintenant à appliquer ces enseignements au contexte canadien.

Jasraj Hallan: Ce que j'essaie de comprendre, en fait, c'est ceci: notre pays regorge de ressources, qui ne sont toutefois pas mises en valeur. Il y a évidemment des projets, comme Énergie Est ou encore le projet Frontier de Teck, qui ne se sont pas concrétisés sous ce gouvernement. D'ailleurs, selon un rapport de RBC, le Canada dispose de 10 billions de dollars de capitaux américains — provenant des fonds de pension et des gestionnaires d'actifs —, mais cet argent ne trouve pas preneur en ce moment, parce que le gouvernement doit lever des obstacles dans trois domaines précis.

J'aimerais simplement savoir si vous êtes d'accord ou non. Le rapport évoque la nécessité d'accroître la tolérance au risque et d'éliminer la réglementation lourde et les formalités administratives, notamment en matière de délivrance de permis — comme vous l'avez mentionné. Le rapport souligne aussi qu'il faut assurer la certitude des processus face à des règles changeantes et à des priorités gouvernementales trop vagues, en plus de récompenser la prise de risques et l'entrepreneuriat.

Seriez-vous d'accord pour dire que ces obstacles doivent être éliminés?

Michel Leduc: Je dirais que des améliorations s'avèrent nécessaires, mais d'un autre côté, nous observons également un certain élan. De toute évidence, il y a... Les démarches visant à attirer notre capital suscitent aujourd'hui un intérêt et un enthousiasme que nous n'avions pas vus depuis longtemps.

Y a-t-il des aspects qui gagneraient à être clarifiés davantage? Oui, certainement.

Jasraj Hallan: La délivrance de permis, ici au Canada, ferait-elle partie de ces aspects?

Michel Leduc: Oui, elle en ferait partie.

Jasraj Hallan: En quoi la délivrance de permis ici pose-t-elle problème?

Michel Leduc: De façon générale, ce qui pose problème, ce sont les incertitudes et les délais.

Jasraj Hallan: Des mesures législatives, comme le projet de loi C-69, jouent-elles un rôle à cet égard? Les lois hostiles au développement ont-elles une incidence?

Michel Leduc: Il me faudrait une connaissance plus approfondie de cette mesure législative.

Jasraj Hallan: D'accord.

En ce qui concerne les permis eux-mêmes, avez-vous plus de détails à ce sujet? Selon un rapport, le Canada se classe avant-dernier parmi les pays de l'OCDE.

La présidente: Vous allez devoir répondre à cette question au prochain tour, car le temps est écoulé.

Nous passons maintenant à M. Turnbull, qui dispose de cinq minutes.

Ryan Turnbull: C'est parfait.

Je vais de toute façon revenir sur certains des thèmes évoqués. Nous aurons donc peut-être l'occasion d'obtenir réponse à certaines de vos autres questions.

Je sais qu'il y a des mesures que les gouvernements peuvent prendre pour aider à gérer les risques climatiques et, éventuellement, à mobiliser des capitaux. Je sais aussi que le Bureau du surintendant des institutions financières a publié sa ligne directrice B-15 pour les institutions financières sous réglementation fédérale. Cette ligne directrice oblige en quelque sorte nos institutions financières à gérer les risques climatiques.

Vous avez dit que les changements climatiques représentent le plus grand risque pour les investissements à long terme — je crois que ce sont vos mots exacts —, et j'ai été heureux de vous entendre mentionner ce point. Nous avons créé, entre autres, des crédits d'impôt à l'investissement dans l'économie propre, la Banque de l'infrastructure du Canada, le Fonds stratégique pour l'innovation et le Fonds de croissance du Canada. Le gouvernement fait donc beaucoup pour, espérons-le, améliorer le profil de risque et de rendement, peut-être, en atténuant les risques associés à certains de ces investissements.

Nous avons également émis des obligations vertes, auxquelles vous avez sûrement participé. De plus, nous nous sommes engagés à verser 10 milliards de dollars par année en obligations vertes et en obligations de transition à compter de 2027. Pouvez-vous nous parler de l'intérêt que porte l'Office d'investissement du régime de pensions du Canada au programme des obligations vertes et des obligations de transition du Canada?

● (0915)

Michel Leduc: Nous sommes en fait un émetteur d'obligations vertes. Les Canadiens ne le savent peut-être pas, mais l'Office d'investissement du Régime de pensions du Canada émet plus de 100 milliards de dollars d'obligations de financement d'immobilisations partout dans le monde. Nos obligations vertes nous permettent ensuite de financer nos investissements verts. La vaste gamme d'outils à notre disposition, ainsi que certaines des mesures que vous avez évoquées, sont d'une importance cruciale. Il s'agit manifestement d'un phénomène mondial visant à aider les investisseurs à composer avec les risques liés aux changements climatiques.

Si je peux me permettre d'en dire un peu plus sur notre approche, comme je l'ai mentionné, nous estimons que la transition vers un monde à faibles émissions de carbone concerne l'ensemble de l'économie. Cela dit, lorsqu'on examine les secteurs à fortes émissions, notamment celui de l'énergie conventionnelle, et qu'on les met en perspective avec la croissance de la demande énergétique à l'échelle mondiale, on se rend compte que le passage à une économie sobre en carbone ne pourra se faire sans le capital patient nécessaire à cette transition. Face aux appels au désinvestissement, il ne sera pas possible d'atteindre cet objectif à l'échelle mondiale sans le type de capital que nous apportons — un capital constructif, productif et patient. Sans cela, la transition n'aura tout simplement pas lieu. Ces entreprises ne pourront pas passer du gris au vert.

C'est ainsi que nous concevons la gestion du risque.

Ryan Turnbull: Je suis tout à fait d'accord, même si je pense que le gouvernement du Canada peut prendre des mesures pour faciliter la transition. Par exemple, notre intention de lancer les premières obligations de transition pourrait s'inscrire dans cette démarche.

Par ailleurs, je m'intéresse particulièrement à deux éléments qui, jusqu'ici, faisaient défaut dans l'infrastructure financière: l'adoption d'une taxonomie canadienne de la finance verte et de transition, et la communication d'information financière relative aux changements climatiques. Je me demande si vous pourriez nous expliquer en quoi ces mesures permettent d'accroître la transparence du marché, de vous fournir une information plus pertinente et plus utile pour vos décisions d'investissement et de gérer plus efficacement les risques climatiques, entre autres.

Pourriez-vous nous dire si l'Office d'investissement du Régime de pensions du Canada appuie ces deux initiatives que le gouvernement fédéral s'est engagé à relancer?

Michel Leduc: Monsieur Turnbull, vous soulevez là un point très important, à savoir le degré d'incertitude entourant les méthodes d'évaluation pour les investisseurs internationaux. Les citoyens et nos actionnaires — c'est-à-dire les cotisants et les bénéficiaires — s'attendent, à juste titre d'ailleurs, à mieux comprendre comment nous gérons les risques liés aux changements climatiques. Nous voulons être aussi transparents que possible. En ce qui concerne la taxonomie, il est absolument essentiel de disposer d'une norme largement reconnue qui nous permet de démontrer, année après année, non seulement les progrès que nous réalisons, mais aussi — et c'est tout aussi crucial — les progrès accomplis par les sociétés de notre portefeuille et les actifs dans lesquels nous investissons, par souci de transparence.

Notre portefeuille est composé d'actifs. Pour évaluer notre exposition au carbone, nous devons avoir une vision claire fondée sur ces données. La taxonomie est donc indispensable à cet égard.

La présidente: Merci, monsieur Leduc.

Merci, monsieur Turnbull.

[Français]

Monsieur Garon, vous avez la parole pour deux minutes et demie.

Jean-Denis Garon: Merci, madame la présidente.

Monsieur Leduc, j'aimerais juste clarifier quelque chose. On vous dit que quelque 60 % de vos investissements sont aux États-Unis, par exemple, et on vous le reproche. Dans ma tête, j'ai toujours eu l'impression que les États-Unis avaient, en pourcentage de la capitalisation boursière mondiale, un poids plus gros que leur économie. C'est parce que beaucoup d'entreprises cotées en Bourse aux États-Unis ont des activités commerciales partout dans le monde, dont au Canada, alors que les entreprises cotées en Bourse au Canada ont tendance à avoir leurs activités commerciales davantage centrées au Canada.

Alors, quand vous parlez du pourcentage investi aux États-Unis, est-ce que c'est un pourcentage en fonction de la capitalisation boursière que vous avez ou est-ce que c'est une mesure de l'activité commerciale de vos investissements américains qui a lieu aux États-Unis? Comment calcule-t-on ça? Est-ce que ces entreprises ont des activités au Canada?

● (0920)

Michel Leduc: C'est une très bonne question et une bonne observation.

Pour nous, il s'agit de la valeur des investissements. Je vais utiliser un exemple simple. J'ai mentionné que nous investissons dans les ports aux États-Unis. Disons que la valeur de ces investissements est de 10 milliards de dollars. Nous avons aussi des investissements dans les cinq grandes compagnies de technologie, telles que Google ou Alphabet, qui sont en fait la même compagnie. Disons que ces investissements se chiffrent à 15 milliards de dollars. Pour obtenir la valeur de tous nos investissements aux États-Unis, nous additionnons tout ça. Donc, le pourcentage, c'est la valeur de nos investissements aux États-Unis par rapport à 800 milliards de dollars.

Jean-Denis Garon: Donc, l'activité canadienne qui est représentée en Bourse aux États-Unis est calculée comme un investissement américain.

Quand une entreprise est cotée en Bourse à la fois à Toronto et au NASDAQ, par exemple, comment se fait le calcul dans votre portefeuille, sur le plan géographique?

Michel Leduc: Si ce sont des compagnies qui ont leur siège social aux États-Unis et qui sont cotées au NASDAQ, par exemple — je crois que ce sont seulement des compagnies américaines, mais je ne suis pas certain —, ça ferait partie du pourcentage de nos investissements aux États-Unis.

Jean-Denis Garon: Merci beaucoup.

La présidente: Merci, monsieur Garon.

Merci, monsieur Leduc.

[Traduction]

Nous allons maintenant poursuivre avec M. Kelly. Vous avez cinq minutes.

Pat Kelly: Merci.

Tout à l'heure, vous avez parlé de la diversification de vos investissements, répartis dans 154 pays. Je crois que c'est ce que vous avez dit.

Michel Leduc: Il s'agit plutôt de 55 pays.

Pat Kelly: Je suis désolé. C'est donc réparti dans 55 pays. Très bien. Les États-Unis représentent 47 % du total et le Canada, 12 %.

Quelle est la part de la Chine à l'heure actuelle?

Michel Leduc: Elle est d'environ 5 %.

Pat Kelly: Comment cela se compare-t-il aux cinq dernières années?

Michel Leduc: Il y a eu une réduction: la part est passée d'un peu moins de 12 %, sauf erreur, à un peu plus de 5 %.

Pat Kelly: Wow. Cela représente un désinvestissement important en Chine au cours de cette période.

Michel Leduc: Nous n'avons pourtant pas procédé à un désinvestissement important. Nous avons simplement laissé le fonds croître ailleurs.

Pat Kelly: C'est jouer sur les mots.

Vous êtes passés de 12 % à 5 %. Pourquoi?

Michel Leduc: C'est, en grande partie, dû à des préoccupations géopolitiques d'ordre général. Lorsque les deux plus grandes économies du monde se retrouvent engagées dans ce qui constitue essentiellement une guerre commerciale économique, cela crée un niveau supplémentaire d'incertitude et d'inquiétude pour les investis-

seurs. Nous avons donc décidé de mettre sur pause un grand nombre d'investissements majeurs en Chine.

Étant donné que le fonds a continué de croître — de l'ordre, disons, de 150 milliards de dollars au cours des deux ou trois dernières années —, ce pourcentage s'est réduit en conséquence.

Pat Kelly: Que la répartition soit attribuable à la vente d'actifs dans un pays et à l'achat dans un autre, ou simplement à l'absence de nouveaux investissements dans un marché donné — appelez cela de l'attrition ou ce que vous voudrez —, il s'agit tout de même d'une décision délibérée dans l'évaluation des risques de votre portefeuille mondial.

Michel Leduc: C'est exact.

Pat Kelly: Donc, selon l'Office d'investissement du Régime de pensions du Canada, c'est là un moyen d'atténuer les risques par...

Michel Leduc: Je dirais plutôt que c'est un moyen de préserver notre marge de manœuvre.

Je vais faire une distinction. Un certain nombre d'autres investisseurs institutionnels ont tenu à signaler leur intention de mettre fin à leurs investissements en Chine ou de s'en départir. Ce n'est pas notre cas. Nous avons continué d'investir en Chine pour maintenir... Il y a trois options: acheter, conserver ou vendre. Nous avons choisi d'acheter et de conserver des titres.

D'une manière ou d'une autre, nous sommes convaincus que la Chine émergera comme la première puissance économique. Si nous pensons à l'intérêt des cotisants et des bénéficiaires... Supposons que, dans 15 ans — et j'espère ne pas me retrouver dans cette situation —, je revienne témoigner devant ce comité. Si, à ce moment-là, vos successeurs constataient que nous n'avions pas préservé une marge de manœuvre, et que la Chine était devenue la plus grande économie du monde pendant que nous avons choisi de rester à l'écart, ils nous diraient: « Honte à vous ».

• (0925)

Pat Kelly: Je crois que personne parmi nous — certainement pas de ce côté-ci — ne remet en question la sagesse des décisions d'investissement que vous prenez. Il est toutefois intéressant de constater que, malgré les signaux envoyés par le gouvernement en vue d'un partenariat stratégique avec la Chine, l'Office d'investissement du Canada a perçu, pour sa part, un risque en matière d'investissement.

Michel Leduc: Nous avons préservé notre marge de manœuvre. C'est très important.

Pat Kelly: En réponse à certaines questions posées plus tôt, vous avez parlé des risques associés aux secteurs à fortes émissions. Je crois qu'on vous a demandé comment vous mesurez ce genre de risques. En fait, vous avez votre propre méthode de notation pour les politiques environnementales, sociales et de gouvernance. Cela dit, on constate que l'évaluation de ces paramètres manque souvent de cohérence: ainsi, les agences de notation affichent généralement un taux de concordance inférieur à 50 % lorsqu'elles évaluent les enjeux environnementaux, sociaux et de gouvernance, alors qu'elles parviennent presque toujours aux mêmes résultats — avec un degré de convergence proche de 100 % — en matière de notation financière.

Comment un investisseur peut-il s'assurer de faire les bons choix s'il n'est même pas en mesure de quantifier les risques qu'ils jugent préoccupants?

La présidente: Veuillez répondre très brièvement.

Michel Leduc: Nous avons la chance d'être un investisseur direct et d'avoir des équipes spécialisées. Lorsque nous faisons un investissement important dans une société énergétique, nous nous entretenons avec le conseil d'administration et l'équipe de direction afin de comprendre les risques de manière plus directe. Nous attendons que des normes plus vastes soient instaurées, mais, d'ici là, nous avons établi notre propre approche.

La présidente: Merci, monsieur Kelly.

Merci, monsieur Leduc.

Mes collègues libéraux ont eu la gentillesse de m'accorder un tour; je vais donc poser quelques questions.

Monsieur Leduc, merci beaucoup d'être des nôtres.

J'aimerais vous donner l'occasion de nous en dire plus sur l'incertitude que nous observons sur le marché mondial et sur la façon dont l'Office d'investissement du Régime de pensions du Canada y réagit. Vous pourriez peut-être aussi nous parler de ce qui rend le Canada attrayant à l'heure actuelle.

Michel Leduc: Hier a marqué pour moi une étape importante. Cela fait 35 ans que j'ai commencé à travailler régulièrement à la croisée des politiques publiques et du secteur financier mondial. J'hésite donc à dire que nous n'avons jamais connu de situation aussi grave que celle que nous vivons actuellement. J'ai traversé la crise financière mondiale et bien d'autres événements encore. Je dirais toutefois que je n'ai jamais vu de conjoncture aussi mauvaise que celle que nous vivons présentement en ce qui concerne les turbulences et l'incertitude qui secouent le monde.

J'ai dit dans mon exposé que nous devons investir à l'échelle mondiale non seulement pour gérer le risque de baisse et assurer la résilience du portefeuille, mais aussi pour sonder l'ensemble du secteur à la recherche de rendements plus élevés. Par conséquent, la diversification n'est pas une option pour nous, mais bien une nécessité.

Le revers de la médaille, c'est qu'il n'y a nulle part où aller pour échapper aux risques. Nous devons nous diversifier à l'échelle mondiale, compte tenu de ce qui se passe dans le monde aujourd'hui, mais il n'y a pas de refuge sûr. Tout est relatif. Tout cela pour dire que si l'on examine les différentes possibilités, le Canada semble de plus en plus être un endroit qui, bien qu'il ne soit pas exempt de risque, pourrait, je dirais, d'un point de vue relatif, être plus accueillant que d'autres pour les investisseurs internationaux.

La présidente: C'est très bien. Merci.

J'étais à Washington en début de semaine pour les réunions de printemps de la Banque mondiale. L'une des choses qui sont ressorties de ces discussions concernait la manière dont les marchés émergents tentent d'attirer les investissements des régimes de retraite canadiens, car ils leur font entièrement confiance. Ils savent en quelque sorte que lorsqu'un régime de retraite canadien investit, c'est parce qu'il s'agit d'un investissement sûr.

À ce sujet, mon collègue vous a posé quelques questions sur l'importance que les Canadiens accordent à la transparence. Vous n'avez pas eu l'occasion de répondre pleinement à cette question. Je pense qu'il est vraiment important pour les Canadiens, en particulier en cette période d'incertitude mondiale et de perspectives inquiétantes, de savoir comment l'Office d'investissement du régime de pensions du Canada gère son argent et dans quelle mesure ils

peuvent avoir confiance dans ces investissements. Pouvez-vous nous en dire un peu plus sur le travail que vous faites à cet égard?

• (0930)

Michel Leduc: Bien sûr. Comme toute autre entreprise commerciale, nous essayons de tirer parti des réseaux sociaux pour aller à la rencontre des gens là où ils se trouvent. J'ai mentionné que nous devons organiser des réunions publiques. Nous redoublons d'efforts pour attirer le plus grand nombre de participants possible.

Récemment, nous avons organisé deux séances en Alberta, qui ont attiré plus de 500 personnes. Cela peut sembler peu, mais quand j'ai commencé à organiser ces réunions, il arrivait parfois que quelqu'un entre, prenne un beignet et reparte. Aujourd'hui, l'intérêt est bien plus grand.

Nous travaillons d'arrache-pied avec les groupes de retraités et les syndicats pour qu'ils entendent notre message, nous posent des questions et nous forcent à rester alertes. Nous utilisons de manière très judicieuse les messages d'intérêt public pour tenter de démystifier certaines idées reçues. Nous essayons d'organiser davantage d'activités en novembre, car c'est le mois de la littérature financière.

Nous recherchons de nouvelles occasions d'aller à la rencontre des Canadiens là où ils se trouvent.

La présidente: C'est formidable.

Le Régime de pensions du Canada est si important pour la sécurité de la retraite des Canadiens. L'une des mesures prises par le gouvernement libéral, si l'on remonte à la période 2015-2019, a été, comme l'a mentionné M. Leitão, la création du RPC2. Ayant moi-même été jeune, j'étais très enthousiaste à cette idée, car cela signifiait une plus grande sécurité de la retraite pour les jeunes Canadiens à l'avenir. Sachant que le Québec est exclu de ce programme, pouvez-vous nous dire en quoi il est important que les autres provinces restent dans le RPC et à quel point cela est crucial pour la sécurité de la retraite de tous les Canadiens?

Michel Leduc: Si je peux prendre comme exemple le débat qui se déroule présentement en Alberta, on parle d'un moment de vérité pour Investissements RPC. L'une de nos forces et l'un de nos avantages intrinsèques résident dans la certitude des actifs, car il s'agit d'un régime obligatoire. Si vous travaillez dans une province participante, vous devez y adhérer. De plus, comme il n'y a pas de rachats, nous pouvons assumer le risque d'illiquidité, entre autres choses.

Lorsque l'Alberta a amorcé ce débat sur la possibilité de quitter le RPC et de créer son propre régime, cela a été un véritable signal d'alarme. Une province peut se retirer et emporter avec elle des millions de cotisants et de bénéficiaires. Il est essentiel que les provinces restent engagées et aient le sentiment d'être, si je puis dire, copropriétaires du Régime de pensions du Canada.

La présidente: Merci, monsieur Leduc. Tout cela est très intéressant.

Nous allons poursuivre avec Mme Cobena.

Monsieur Hallan, prenez-vous sa place? Veuillez continuer.

Jasraj Hallan: Madame la présidente, j'aimerais profiter de cette occasion pour présenter une motion que j'avais déjà déposée. Elle va comme suit:

Que, étant donné que les Canadiens font face à une hausse des coûts du carburant qui augmente le coût de la vie pour les familles et le coût de faire des affaires à travers le pays;

Que la hausse des prix mondiaux du pétrole a entraîné des recettes supplémentaires importantes pour le gouvernement fédéral, y compris une augmentation des recettes de l'impôt sur le revenu provenant du secteur pétrolier et gazier;

Que chaque augmentation de 10 \$ du prix d'un baril de pétrole devrait générer environ 2 milliards de dollars en recettes fédérales supplémentaires;

Que les prix actuels du pétrole demeurent largement supérieurs aux niveaux d'avant-guerre, ce qui entraîne des milliards de dollars de recettes fédérales annuelles supplémentaires;

Que le gouvernement fédéral perçoit donc davantage de recettes additionnelles en raison de la hausse des prix du pétrole qu'il n'en coûterait pour offrir un allègement aux Canadiens en suspendant les taxes fédérales sur les carburants;

Que le Comité recommande que le gouvernement suspende immédiatement toutes les taxes fédérales sur l'essence et le diesel, y compris la taxe d'accise fédérale sur les carburants et la taxe sur les produits et services, pour le reste de l'année 2026;

Que le Comité recommande en outre que le gouvernement élimine la redevance relative à la norme sur les combustibles propres ainsi que la tarification du carbone industriel dans la mesure où elles s'appliquent aux coûts des carburants;

Et que la présidence en fasse rapport à la Chambre dans les plus brefs délais.

Nous avons constaté qu'après 10 ans de ce gouvernement, les Canadiens se retrouvent désormais dans une situation très difficile. En effet, le Canada affiche le taux d'inflation alimentaire le plus élevé de tout le G7. Une étude que nous menons actuellement au sein de ce comité montre aussi que le taux d'endettement des ménages canadiens est le plus élevé de tout le G7. Notre économie est en récession. Cela se voit dans le recours aux banques alimentaires. Le recours aux banques alimentaires a doublé sous ce gouvernement. À preuve, c'est désormais 2,2 millions de Canadiens qui ont recours aux banques alimentaires chaque mois. Dans ma seule circonscription, le recours au programme de sécurité alimentaire de l'Armée du Salut a augmenté de 500 % en raison du coût des denrées alimentaires. Bien sûr, nous assistons aussi à une hausse des prix de l'essence.

Nous avons demandé que toutes les taxes fédérales sur les carburants soient supprimées jusqu'à la fin de 2026. Ces trois taxes comprennent la taxe d'accise, la TPS et, bien sûr, la norme libérale sur les carburants. Au total, cela permettrait aux Canadiens d'économiser 25 ¢ le litre, ce qui se traduirait par des économies d'environ 1 200 \$ par famille.

Nous payons environ 20 ¢ de plus par litre d'essence que les Américains, et cela tient en grande partie aux taxes fédérales sur les carburants. Hier, nous avons tenté de faire adopter une motion à la Chambre des communes. Bien sûr, les libéraux l'ont rejetée. Il s'agissait simplement d'une nouvelle occasion pour les Canadiens de bénéficier d'un allègement à la pompe, ce qui est l'objectif ultime de notre démarche. Bien entendu, le premier ministre nous a volé notre idée, mais, fidèles à leurs habitudes, les libéraux n'ont mis en œuvre qu'un tiers de l'ensemble des demandes des conservateurs.

Seule la taxe d'accise a été supprimée. Or, nous demandons que la TPS ainsi que la norme libérale sur les carburants propres soient également supprimées. À titre de comparaison, alors que les libéraux ne font économiser aux Canadiens que 10 ¢ par litre, notre plan leur ferait économiser 25 ¢ par litre. Cela devrait être une mesure très simple et de bon sens pour aider les Canadiens qui peinent à faire face à cette crise du coût de la vie qui, après ces 10 dernières années de gouvernement libéral, n'est pareille à nulle autre que le Canada ait connu. Les chiffres montrent que les Canadiens sont en mauvaise posture en ce moment. C'est une chance de plus que nous

donnons aux libéraux, une chance de plus de donner un coup de pouce aux Canadiens en leur permettant d'économiser 25 ¢ par litre à la pompe. J'espère que nous pourrions mettre cette motion aux voix rapidement. Faisons cela pour les Canadiens.

Je vous remercie.

● (0935)

La présidente: Puisqu'il n'y a personne qui souhaite intervenir, nous allons procéder à la mise aux voix.

(La motion est rejetée par 5 voix contre 4.)

La présidente: Nous poursuivons la séance.

Monsieur Hallan, vous avez toujours la parole. Vous allez la céder à M. Kelly.

Monsieur Kelly, allez-y, je vous en prie.

Pat Kelly: C'est Mme Cobena.

La présidente: Nous suivons simplement l'ordre de la liste.

Madame Cobena, allez-y, je vous prie. Vous avez cinq minutes.

Sandra Cobena: Monsieur Leduc, j'aimerais beaucoup que vous nous donniez des recommandations précises sur les politiques fédérales qui découragent actuellement les investissements intérieurs. Je vous pose cette question dans le contexte où le Canada a besoin de mesures législatives efficaces pour encourager l'investissement national.

J'aimerais beaucoup connaître votre point de vue à ce sujet.

Michel Leduc: Si je devais nommer une seule chose susceptible de permettre un déploiement accru de capitaux mondiaux, ce serait la réalisation de projets d'envergure concrets.

Je ne sais pas si je vais m'attirer des ennuis en disant cela, mais nous pourrions être très intéressés par l'acquisition d'un grand aéroport au Canada. Nous avons regardé ce qui se fait ailleurs dans le monde et nous nous sommes posé la question: « Pourquoi les aéroports? » Les aéroports sont comme de grands centres commerciaux. Les gens disposent d'un important revenu disponible. Ils peuvent se stationner là. Ils pourront y dépenser de l'argent. Toutes les compagnies aériennes mondiales paient des redevances pour y atterrir. Ce sont des investissements à long terme. Ce sont comme des obligations à haut rendement.

● (0940)

Sandra Cobena: J'ai travaillé dans un aéroport. Je conviens de la pérennité de ce secteur, mais si je peux pousser plus loin...

Michel Leduc: Je dirais: concrétisez ces projets. Ce serait la mesure la plus importante.

Sandra Cobena: Soyez aussi concret que possible, car comme vous pouvez le voir, il ne nous reste que quelques minutes.

Quels seraient les trois principaux changements que le gouvernement pourrait mettre en œuvre pour débloquer ces capitaux et les faire revenir au Canada?

Michel Leduc: Il s'agirait d'améliorer l'efficacité des procédures d'approbation. Je reviens sur l'idée d'avoir des projets concrets.

Il s'agirait également de mettre en place une réglementation efficace. Cela signifie qu'en la présence de plusieurs organismes de réglementation, il pourrait y avoir une sorte de bureau central qui coordonnerait tous les différents jalons réglementaires.

Sandra Cobena: Nous tous — l'ensemble des Canadiens — sommes impatients de voir notre pays se développer. Nous sommes impatients de voir cette richesse et ces emplois se créer ici.

Si ces changements étaient mis en œuvre demain — hypothétiquement —, combien de temps vous faudrait-il pour redéployer d'éventuels capitaux ici au Canada?

Michel Leduc: Nous sommes déjà dans ce processus. Nous examinons présentement plusieurs occasions favorables. Cela serait la suite de ce que nous essayons de faire.

Sandra Cobena: Dans cette optique et compte tenu des conditions actuelles du marché, quel est le plafond réaliste ou à court terme pour l'allocation du portefeuille réservée au Canada?

Michel Leduc: Nous ne fixons pas d'objectifs particuliers par pays. Nous n'avons pas d'objectif précis pour les États-Unis. Nous n'avons pas d'objectif précis pour le Royaume-Uni, l'Allemagne ou la France. Nous devons garder une certaine marge de manœuvre. Nous avons certains investissements en Australie, et pour le moment, cette exposition ne nous inquiète pas. Cela ne signifie pas que si une excellente occasion venait à se présenter, nous ne la prendrions pas en considération.

Nous n'avons pas d'objectifs précis, mais du point de vue de la constitution du portefeuille, il y aurait à un moment donné un plafond — qui ne serait pas arbitraire — au-delà duquel nous estimerions être trop concentrés au Canada. Compte tenu de ce que j'ai dit au sujet des autres facteurs qui ont une incidence sur le Régime de pensions du Canada, nous devrions veiller avec prudence à toujours gérer ce risque d'une trop grande concentration.

Sandra Cobena: Je présume qu'il y a un équilibre à trouver entre le meilleur taux de rendement et la diversification. Rendu là, il s'agit d'établir lequel des deux l'emporte.

Si nous pouvions tous nous entendre ici sur un seul changement susceptible de rendre le Canada plus attrayant pour les investisseurs, quel est celui que vous aimeriez voir mis en œuvre?

Michel Leduc: Je vais répéter ce que j'ai dit. Mettez ces investissements d'envergure à notre disposition.

Sandra Cobena: Vous voulez dire, à court terme.

Michel Leduc: Oui.

Sandra Cobena: Il me reste 30 secondes.

Le PDG d'Enbridge est intervenu récemment. Vous avez peut-être entendu ce qu'il a dit sur l'absence de conditions favorables sur les marchés. En fait, il a brièvement évoqué la manière dont ils avaient investi des fonds — je crois que c'était 600 millions de dollars — et le fait qu'ils avaient par la suite eu l'impression qu'on leur avait coupé l'herbe sous le pied. De toute évidence, la situation actuelle les dérange, à l'instar d'autres investisseurs.

En tant que fonds d'investissement indépendant, constatez-vous, d'après vos propres discussions avec les promoteurs de projets, que l'octroi des permis fédéraux reste un obstacle tenace qui empêche les projets d'être prêts pour recevoir des investissements?

La présidente: Veuillez répondre très brièvement, s'il vous plaît.

Michel Leduc: C'est un phénomène mondial. Ce n'est pas particulier au Canada.

Sandra Cobena: Non, ici au Canada...

La présidente: Merci. Voilà qui met fin au temps alloué à cette série de questions.

Nous allons maintenant poursuivre avec M. Leitão, pour cinq minutes.

[Français]

Carlos Leitão: Merci beaucoup, madame la présidente.

[Traduction]

Reprenons là où nous en étions.

Ce n'est pas tant une question à votre intention qu'une observation formulée dans le contexte de la question soulevée par la présidente concernant l'importance de faire en sorte que le RPC reste une entité unifiée.

Le Québec dispose de son système distinct. Il est totalement harmonisé avec le Régime de pensions du Canada afin que les prestations de retraite soient transférables. Les Québécois peuvent prendre leur retraite ailleurs au Canada et toucher leurs prestations de retraite. Les Canadiens peuvent prendre leur retraite au Québec et toucher leur pension. Ce principe est absolument nécessaire et il sera maintenu. C'est ce qui a été fait avec le RPC2. Cela exerce une pression sur les cotisations que paient les Québécois pour s'assurer de bénéficier des mêmes prestations, compte tenu de l'absence d'économies d'échelle. Il y a donc une pression sur les cotisations. C'est une question extrêmement importante. L'Office d'investissement du régime de pensions du Canada fait du bon travail pour maintenir les cotisations à un niveau aussi abordable que possible.

Vous avez mentionné tout à l'heure que l'une des activités de l'Office d'investissement du régime de pensions du Canada est le fonds d'investissement Northleaf, mais vous n'avez pas eu le temps d'approfondir. Pourriez-vous nous en dire un peu plus à ce sujet?

● (0945)

Michel Leduc: J'ai également mentionné que l'un de nos défis concerne les ordres de grandeur. Certaines occasions favorables au Canada sont liées aux fonds de capital-risque — des fonds plus modestes axés sur les technologies. Dans le cadre de la gestion de nos coûts, nous ne disposons pas d'équipes suffisamment importantes pour consacrer le temps nécessaire pour qu'il y ait une diligence raisonnable concernant des centaines de pôles technologiques —, et ce, de manière efficace.

Ce que nous pouvons faire, c'est créer des partenariats. À vrai dire, c'est quelque chose que nous faisons partout dans le monde. Dans le secteur canadien du capital-risque, nous travaillons en étroite collaboration avec Northleaf. Nous avons établi un partenariat avec eux. Nous avons récemment augmenté le capital qui leur est alloué. Il s'élève à environ 3 milliards de dollars. Leur équipe et leur expertise leur permettent d'intervenir efficacement dans ce domaine. Ce partenariat a été couronné de succès et nous espérons qu'il continuera à se développer. Il nous donne aussi l'occasion d'accéder efficacement à cet écosystème d'innovation canadien.

Carlos Leitão: À un moment donné, cela pourrait même justifier une augmentation des cotisations, mais je ne vous dis pas de les augmenter. Je dis simplement que c'est une possibilité. Ce serait acceptable.

Vous avez également évoqué un point que je trouve intéressant. Il est possible que les gens ne le comprennent pas bien ou n'y aient pas prêté attention. Il s'agit de l'émission d'obligations vertes. Ils vous permettent ainsi de financer des investissements écologiques.

Michel Leduc: Oui, c'est exact.

Carlos Leitão: Pourriez-vous nous en dire un peu plus à ce sujet?

Michel Leduc: Nous émettons une large gamme d'obligations, mais les obligations vertes sont un segment de notre... et ils servent à financer notre capacité à atteindre le niveau de risque que nous avons fixé pour le fonds, et ce, de manière prudente.

Nous pourrions fournir à la greffière des renseignements plus détaillés sur la valeur actuelle et l'émission de ces obligations, sur la fréquence de nos investissements ces cinq dernières années et sur les investissements que nous avons réalisés grâce à ces obligations. Nous avons fourni quelques précisions dans notre rapport annuel, mais nous pourrions vous remettre un document d'une page décrivant les choses de manière très claire. Nous allons le faire.

Carlos Leitão: Oui, je vous serais très reconnaissant de bien vouloir nous fournir ce document. Merci beaucoup.

Dans le même ordre d'idées, il convient de noter que, dans le cadre de grands projets auxquels l'Office d'investissement du régime de pensions du Canada pourrait participer pleinement, comme les services publics canadiens... Je peux parler d'Hydro-Québec parce que je connais bien le sujet, mais BC Hydro et OPG ont elles aussi leurs plans d'investissement à long terme. Hydro-Québec, par exemple, va investir massivement pour augmenter sa capacité au cours des 10 à 20 prochaines années.

La présidente: Je m'excuse, monsieur Leitão, mais votre temps de parole est écoulé. Nous devons peut-être poursuivre cette discussion plus tard.

[Français]

Monsieur Garon, vous avez la parole pour deux minutes et demie.

Jean-Denis Garon: Merci, madame la présidente.

Je ne pousserai pas plus loin la question de mon collègue M. Leitão, mais je vais quand même rester dans la même catégorie de questions.

Monsieur Leduc, vous avez parlé des aéroports. À une certaine époque, ça me frappait de voir que la Caisse de dépôt et placement du Québec était propriétaire, en partie, de l'aéroport Heathrow, alors que, chez Aéroports de Montréal, par exemple, on a un modèle d'organisme à but non lucratif où on a une espèce de bail emphytéotique et, toutes les fois qu'on veut construire une gare ou un axe de transport, c'est le contribuable qui doit payer, à coups de milliards de dollars.

Quand nos propres fonds de pension veulent aller chercher des investissements en infrastructure, qui se sont avérés être de très bons investissements, ils sont obligés d'aller partout dans le monde. Ceux qui paient, ultimement, ce sont à la fois les pensionnés, d'une certaine façon, vous, puisque vous avez des investissements ici et que ça rend votre tâche plus complexe, et les contribuables. Finalement, c'est loin d'être sûr que le service rendu par l'aéroport est aussi bon qu'il devrait l'être. Alors, en plus, ça touche les clients.

Comment se fait-il qu'on maintienne encore cette espèce de modèle chez Aéroports de Montréal, par exemple, où on se prive d'investissements importants? Comment expliquez-vous ça?

• (0950)

Michel Leduc: Je crois que ces décisions sont prises par les décideurs. Alors...

Jean-Denis Garon: Pourquoi prennent-ils ces décisions? Pourquoi ne change-t-on pas le modèle? Avez-vous déjà fait des démarches à ce sujet? On a besoin d'investissements.

Michel Leduc: Je ne suis pas intervenu auprès d'Aéroports de Montréal en particulier, mais nous avons certainement eu des discussions sur la possibilité d'investir dans les aéroports canadiens.

Jean-Denis Garon: Quelle a été la réponse?

Michel Leduc: On nous a répondu qu'on allait étudier la situation.

Jean-Denis Garon: Vous avez l'habitude de parler avec des politiciens. Quand on vous dit qu'on va étudier quelque chose et qu'on va faire un rapport, en général, qu'est-ce que ça veut dire?

Michel Leduc: Ça veut dire exactement ça: on va continuer d'étudier la situation.

Jean-Denis Garon: Ha, ha! C'est exactement ça.

Je vous pose une dernière question rapidement. On compare souvent vos rendements à vos indices de référence. Quel est votre indice de référence? Est-ce que ça existe, un bon indice de référence pour comparer vos rendements?

Michel Leduc: Oui, absolument. Tout ça est détaillé dans notre rapport annuel. C'est un peu compliqué, mais, en gros, nous voulons nous assurer que nos stratégies sont comparées à quelque chose qui est investissable. Comme nous avons plus d'une douzaine de stratégies d'investissement, il est important que ça puisse être comparé directement à un indice de référence en particulier.

Jean-Denis Garon: Merci.

La présidente: Merci, monsieur Leduc et monsieur Garon.

Monsieur Lefebvre, vous avez la parole pour cinq minutes.

Eric Lefebvre: Merci, madame la présidente.

Monsieur Leduc, je tiens à dire que j'apprécie beaucoup les discussions que nous avons avec vous ce matin, ainsi que votre ouverture.

À l'époque où mon collègue M. Leitão était ministre des Finances, j'étais député à l'Assemblée nationale et porte-parole de mon parti en matière de forêts et de mines. Vous avez soulevé plusieurs points qui m'interpellent. Vous avez parlé d'efficacité en ce qui concerne l'approbation. Un des problèmes actuels concerne justement le temps que ça prend pour obtenir les approbations. On m'en parlait lorsque je rencontrais des gens au sujet d'investissements dans des mines.

Vous avez parlé d'une réglementation efficace. C'est de la musique à mes oreilles. Une fois, j'ai visité une mine et les gens m'ont parlé de dossiers et de documents qu'ils avaient dû mettre sur une palette de bois. Je leur ai dit que ça devait être une image qu'ils me donnaient pour me dire qu'il y avait beaucoup de paperasse. Ils m'ont répondu que non, c'était vraiment une palette de documents qu'ils avaient envoyée. Alors, il faut simplifier la réglementation pour être beaucoup plus efficace. Je pense que c'est l'une des clés.

Ensuite, vous avez parlé également d'un guichet unique. Ça aussi, c'est important pour moi. On parle de réglementation. Présentement, il y a une étude environnementale du côté du Québec et il y en a une autre du côté fédéral. Pourquoi faire la même étude deux fois? On pourrait être plus efficace. Alors, ce que vous avez dit est très intéressant.

Maintenant, je veux vous parler d'un article publié dans *La Presse* ce matin concernant une mine de lithium à Shaakichi-waanaan, dans le Nord du Québec. On parle de minéraux critiques, de batteries et d'une transition énergétique importante. On parle d'un investissement de 3 milliards de dollars. On dit qu'on est justement à la recherche de capitaux pour ce projet.

Tantôt, vous disiez qu'en raison de la taille de votre portefeuille, vous aviez un accès à des investissements que peu ont. Est-ce que c'est le genre de dossier qui pourrait être intéressant pour vous?

Michel Leduc: C'est probablement le cas, même si je ne peux pas me prononcer là-dessus.

• (0955)

Eric Lefebvre: Je comprends.

Michel Leduc: Les minéraux critiques sont un sujet que nous avons commencé à regarder un peu plus récemment.

Eric Lefebvre: Ça adonne bien, j'ai vu ça ce matin, et vous êtes devant nous en ce moment. J'espère que vous aurez au moins la chance d'y jeter un coup d'œil. Je pense que c'est quelque chose qui pourrait être très intéressant.

J'aimerais vous laisser les deux minutes qu'il me reste pour nous transmettre toute autre information importante que vous voulez nous donner ce matin, s'il y a des questions qui n'ont pas été soulevées, que ce soit d'un côté ou de l'autre.

Michel Leduc: Je veux juste répéter qu'il y a des difficultés liées au contexte mondial et que le moment est propice pour que le Canada tire avantage de cette situation unique, non seulement en ce qui concerne le Régime de pensions du Canada, mais aussi pour ce qui est des fonds mondiaux, qui s'intéressent de plus en plus au Canada. Si je parle de « Canada inc. », quels sont ses aspects uniques qui vont attirer les investisseurs et les inciter à travailler avec nous? Ce sont des partenaires que nous avons partout dans le monde. Il y a de la concurrence avec eux, mais ce sont aussi des partenaires, et ils s'intéressent de plus en plus au Canada. Alors, il faut tirer avantage de la situation.

Eric Lefebvre: Encore une fois, j'aime le message que vous nous laissez ce matin. Nous n'en avons pas parlé, mais nous avons présentement des problèmes tarifaires avec les États-Unis. Quand il y a de tels problèmes, nous devons travailler avec nos autres collaborateurs mondiaux pour saisir des possibilités intéressantes et importantes pour le développement de notre pays.

Je vais terminer en vous remerciant encore une fois, monsieur Leduc, pour les beaux échanges de ce matin.

Michel Leduc: Merci.

La présidente: Merci, monsieur Lefebvre. Vous avez été bref, alors ça nous donne un peu plus de temps.

Monsieur Turnbull, vous avez la parole.

[Traduction]

Ryan Turnbull: Merci. C'est parfait. Je vais poursuivre sur ce sujet.

J'ai encore quelques questions à vous poser, mais j'aimerais commencer par vous interroger sur les investissements en capital de risque.

Je sais que le gouvernement fédéral dispose de nombreux programmes et initiatives de co-investissement, et l'un de ceux qui me tiennent particulièrement à cœur est l'Initiative de catalyse du capi-

tal de risque, mais il existe également un Fonds national de co-investissement pour le logement ainsi que d'autres programmes de ce type, comme les grappes d'innovation mondiales, etc.

Pourriez-vous nous parler plus précisément de l'Initiative de catalyse du capital de risque et de la manière dont ses programmes favorisent les investissements en capital de risque?

Michel Leduc: Mon collègue ici présent en sait plus que moi dans ce domaine. Nous discutons hier, et il m'a rappelé que nous nous intéressons beaucoup à ce domaine. Nous y avons pris part, et nous réfléchissons à la manière dont nous pouvons continuer d'élargir notre approche. Il s'agit pour nous d'une excellente plateforme qui nous permet d'accéder à ce marché, auquel nous n'aurions pas accès autrement en raison des difficultés liées à l'échelle.

Ryan Turnbull: Facilite-t-il l'agrégation?

Michel Leduc: C'est vrai. C'est un bon programme.

Ryan Turnbull: Je suis ravi de le savoir.

J'aimerais revenir sur une question que M. Kelly vous a posée au sujet de l'approche environnementale, sociale et de gouvernance et des difficultés liées à la corrélation, qui, je pense, sont bien connues à l'échelle mondiale.

C'est précisément pour cette raison que des organismes comme l'International Sustainability Standards Board, qui est une branche de l'International Financial Reporting Standards Foundation, accomplissent un travail remarquable pour établir une norme mondiale en matière de production de rapports sur le développement durable, y compris la divulgation de renseignements sur le climat. Les dernières données indiquent que plus de 60 % du PIB mondial est déjà conforme aux normes de l'International Sustainability Standards Board. Nous constatons également que, d'après les dernières données, 93 % des partenaires commerciaux du Canada en dehors des États-Unis, avec lesquels nous renforçons nos liens commerciaux, se sont déjà alignés sur les normes de l'International Sustainability Standards Board.

Pour revenir à ma réflexion précédente sur la taxonomie et la divulgation, j'estime que cette dernière est essentielle à la transparence du marché. Récemment, des rapports ont indiqué que, si l'on souhaite faciliter l'accès à des capitaux à moindre coût, les marchés se restructurent lorsqu'ils bénéficient d'une plus grande transparence, d'un volume accru de données et d'un accès constant à des données normalisées.

Seriez-vous d'accord pour dire que les normes de l'International Sustainability Standards Board et la publication de renseignements sur le climat contribueront à garantir que les acteurs qui obtiennent de bons résultats soient suffisamment récompensés?

Michel Leduc: Nous sommes quelque peu préoccupés par la recherche de cette fausse perfection, qui consiste à vouloir atteindre le plus haut niveau possible de compréhension des difficultés du multilatéralisme au sein de ces instances et à tenter de parvenir à... Nous dirions que, dans l'idéal, elle devrait être aussi compétente que possible, mais qu'il est préférable de disposer d'une norme internationale, même imparfaite, plutôt que de n'en avoir aucune.

C'est essentiel pour les investisseurs internationaux, car nous n'avons aucun contrôle, par exemple, sur l'intensité en carbone. Celle-ci dépend de milliers d'entreprises différentes. Notre capacité à évaluer les risques liés à notre portefeuille repose sur des méthodes de mesure fiables et cohérentes, qui nous permettent d'assurer la transparence vis-à-vis de nos parties prenantes, année après année.

• (1000)

Ryan Turnbull: D'accord. D'après ce que nous ont dit les gestionnaires d'actifs... Bon nombre des grandes banques sont également des gestionnaires d'actifs. Elles disposent de divisions entières. Elles ont indiqué qu'une grande partie des données n'était pas disponible pour le moment et qu'elles devaient donc les compléter à l'aide d'estimations. Ces données ne sont donc pas vérifiables; ce ne sont que des estimations.

Je pense que si nous parvenons à obtenir la divulgation de données sur le climat et de renseignements sur la durabilité, nous disposerons alors de beaucoup plus de données vérifiables et précises, que l'on pourra ensuite utiliser pour équilibrer nos portefeuilles, gérer les risques liés au climat, etc. Je suppose que ces éléments ne feront que renforcer votre gouvernance lors de la prise de décisions d'investissement. Est-ce exact?

Michel Leduc: C'est tout à fait exact. Nous pourrions ainsi gérer les risques de manière beaucoup plus précise. Alors que la transition mondiale se poursuit à son rythme, nous sommes mieux à même d'évaluer où nous en sommes par rapport à cette évolution.

Les différentes décisions prises par les consommateurs et les entreprises, les répercussions de la technologie et les changements réglementaires à l'échelle mondiale: ce sont là les forces qui vont mener la planète vers des modes de vie à faibles émissions de carbone.

Ryan Turnbull: Merci.

La présidente: Chers collègues, nous avons assez de temps pour un dernier tour.

Nous allons donner la parole à M. Kelly.

Pat Kelly: Merci.

Vous avez évoqué tout à l'heure les cinq critères indispensables pour que l'Office d'investissement du régime de pensions du Canada envisage un investissement. Vous avez indiqué que le premier était la prévisibilité. J'en ai déduit que, lorsque nous parlions de l'approbation des investissements dans les projets, il s'agissait de la prévisibilité des règles ou des structures de gouvernance en vertu desquelles vous proposeriez les investissements.

Ces 10 dernières années, nous n'avons vu aucune proposition de projet de pipeline au Canada, et ce, malgré une demande mondiale massive pour l'énergie canadienne. On entend sans cesse dire que le principal obstacle qui empêche des entreprises comme Enbridge, autrefois TransCanada, d'investir et de risquer des fonds au Canada réside dans l'incertitude et l'imprévisibilité du cadre réglementaire canadien.

Nous traversons une crise de productivité. Cela fait déjà deux ans que la première sous-gouverneure de la Banque du Canada a prononcé son discours d'urgence intitulé L'heure a sonné. Que pouvez-vous dire des conditions politiques et des mesures gouvernementales nécessaires pour mettre en place un système prévisible qui rende l'économie canadienne attractive pour les investissements dans les grands projets?

Michel Leduc: Je pourrais peut-être fournir des précisions sur cette catégorie, qui est la première que j'ai mentionnée, pour décrire plus concrètement de quoi il s'agit.

La réglementation est très claire, mais elle est également appliquée de manière cohérente... ce serait l'un des premiers éléments de cette catégorie. Un autre aspect est un risque très faible de changement brusque de politique. On a pu le constater partout dans le monde. On achète un actif, on établit un scénario de base, on calcule le taux de rendement sur une période de 10 ans, puis un changement survient et ce scénario de base part en fumée.

Il existe des organismes de réglementation indépendants. Si vous disposez d'une réglementation claire, appliquée et gérée par un organisme de réglementation, mais que celui-ci fait l'objet d'une certaine ingérence politique, vous ne pouvez pas vraiment compter sur cette clarté si les règles sont appliquées de manière différente.

Le quatrième est le respect des contrats et des droits de propriété. Le risque d'appropriation peut être élevé. Si vous avez négocié un contrat avec un tiers, il doit être respecté... Il en va de même pour un contrat avec l'État, par exemple, si ce dernier est le client.

Voilà ce que nous recherchons.

• (1005)

Pat Kelly: Formidable. Vous avez énuméré plusieurs raisons très concrètes qui expliquent pourquoi certains projets ont été abandonnés ces 10 dernières années.

La solution qu'a proposée le gouvernement, sous la forme d'une loi adoptée avec le soutien des conservateurs, qui lui permet de suspendre ses propres lois pour approuver des projets, n'est pas vraiment un gage de stabilité ni de prévisibilité. Il s'agit, plus précisément, d'ingérence politique. Elle donne au ministre le pouvoir de prendre une décision politique favorisant un projet par rapport à un autre.

Ne serait-il pas plus judicieux d'abroger les lois qui ont été citées comme des obstacles à l'investissement, plutôt que de simplement donner au ministre le pouvoir d'appliquer la loi de manière sélective?

Michel Leduc: Je ne connais pas suffisamment cette situation pour me prononcer sur l'une ou l'autre orientation politique. Je pense toutefois que certaines de mes remarques sur ce que serait le scénario idéal sont assez concrètes et précises.

Pour nous, c'est la mise en œuvre des politiques qui compte. On peut élaborer un cadre politique qui, à première vue, semble formidable — il est tout à fait logique et reflète une grande intégrité —, mais tout dépend de la réalité sur le terrain et de la manière dont il est appliqué. Le principe est un peu similaire à celui d'une entité commerciale, comme les investissements du Régime de pensions du Canada. La stratégie est importante, mais elle doit être mise en œuvre de manière cohérente pour que vous puissiez atteindre les objectifs que vous vous êtes fixés.

La présidente: Merci, monsieur Leduc.

Merci, monsieur Kelly.

Allez-y, monsieur Leitão.

[Français]

Carlos Leitão: Merci, madame la présidente. Je vais partager mon temps de parole avec mon collègue.

Puisque c'est notre dernier tour de parole, je vais intervenir rapidement.

[Traduction]

J'aimerais revenir sur ce dont nous parlions tout à l'heure: les services publics provinciaux. Les provinces ont prévu d'importants investissements pour les 10 prochaines années environ afin d'accroître leurs capacités. Encore une fois, nous savons ce qui se passe au Québec, mais les autres provinces et territoires ont aussi des projets.

L'Office d'investissement du régime de pensions du Canada envisagerait de participer à ce projet. Je pense toutefois que ce serait principalement sous forme de dette, c'est-à-dire en achetant des obligations d'Hydro-Québec et d'autres titres de ce genre.

Michel Leduc: En ce qui concerne le changement climatique et la transition de l'ensemble de l'économie, l'électrification joue évidemment un rôle essentiel. Nous nous intéressons beaucoup aux services publics réglementés et n'excluons pas la possibilité de participer au capital. Nous n'excluons pas non plus de jouer un rôle d'actionnaire actif dans ce secteur.

Carlos Leitão: C'est intéressant. L'Office d'investissement du régime de pensions du Canada serait favorable à la participation au capital des services publics canadiens. Je suppose, entre autres, que lorsque vous discutez avec vos homologues à l'étranger, ceux-ci sont également intéressés par cette possibilité.

Michel Leduc: Oui.

Carlos Leitão: D'accord. C'est exactement ce que je voulais dire.

Je crois que mon collègue souhaite également poser des questions.

Merci beaucoup pour votre participation.

Ryan Turnbull: J'allais vous poser une question, monsieur Leduc, avant que notre temps ne soit écoulé, au sujet des énergies renouvelables. Vous avez évoqué les énergies traditionnelles et les énergies renouvelables. Je vois également des opportunités d'investissement dans la transition énergétique, mais nous en avons déjà un peu parlé.

La rentabilité des énergies renouvelables a véritablement évolué à l'échelle mondiale avec la baisse considérable du coût par kilowattheure de ces énergies. On constate cette tendance dans de nombreux pays à travers le monde, notamment en Espagne, en Chine et en Inde. Pratiquement tous les pays déploient les énergies renouvelables à grande échelle.

L'Office d'investissement du régime de pensions du Canada considère-t-il qu'il participe à cet aspect de la transition? Pouvez-vous nous parler des opportunités que vous y voyez?

• (1010)

Michel Leduc: Tout à fait. Ces cinq dernières années, nous avons réalisé des investissements très importants dans les énergies renouvelables à l'échelle mondiale... Il faut toutefois reconnaître que les progrès sont plus lents aux États-Unis. Il y a eu un changement de politique en matière d'investissement dans les énergies renouvelables, mais ailleurs, il y a beaucoup d'innovation.

Ironiquement, les éoliennes installées en Méditerranée, au large des côtes de la Provence, utilisent la même technologie que les plateformes pétrolières que l'on trouve en mer. Elles flottent. Ces éoliennes flottent en effet juste au large des côtes de Marseille. Nous

avons beaucoup investi dans ce projet. Il s'agit d'une initiative innovante. C'est l'une des nouvelles initiatives qui ont vu le jour, et nous cherchons actuellement à la reproduire ailleurs.

Ryan Turnbull: J'ai une dernière question, si vous me le permettez.

Le carnet de commandes, du moins au Canada, a certainement dû s'améliorer grâce à ces grands projets... Contrairement à certains des commentaires qui ont été formulés ici aujourd'hui, j'estime que le gouvernement désigne des projets d'intérêt national qui servent l'intérêt public. Je pense également qu'il modifie notre législation grâce au projet de loi C-5 de manière à simplifier ce processus, à réduire considérablement les délais, et à proposer des projets évolutifs aux investisseurs institutionnels comme vous.

Ces mesures ont-elles considérablement amélioré les conditions d'investissement?

Michel Leduc: Je pense qu'il y a deux aspects. On ne trouve rien si on ne cherche pas. J'ai brossé le tableau d'une situation mondiale tumultueuse, et en tant qu'investisseur international à la recherche de valeurs refuges, nous nous tournons délibérément et consciemment vers le marché canadien.

Nous voyons des choses que nous n'avions pas forcément vues auparavant. Nous observons également une dynamique concrète qui nous encourage non seulement à rechercher et à cerner des opportunités, mais aussi à investir les fonds nécessaires pour faire preuve de diligence raisonnable. Il est coûteux de consacrer, disons, six mois à l'étude d'un projet et à des discussions avec toutes les parties prenantes pour finalement se rendre compte que ce projet ne verra pas le jour. Nous aurions pu consacrer ce coût d'opportunité au déploiement de cette équipe dans une autre région du monde. Le simple fait d'avoir la certitude que ces efforts pourraient porter leurs fruits constitue évidemment un facteur déterminant pour nous.

Ryan Turnbull: Je suis sûr que le fait de ramener le délai de cinq à sept ans à seulement deux ans ne peut qu'améliorer considérablement la situation en ce qui concerne...

Michel Leduc: Ce changement fait une grande différence et renforce la crédibilité à l'échelle mondiale.

La présidente: Merci, monsieur Leduc.

Merci, monsieur Turnbull.

[Français]

Monsieur Garon, vous avez la parole pour deux minutes et demie.

Jean-Denis Garon: Merci, madame la présidente.

Monsieur Leduc, plus tôt dans la conversation, vous avez dit qu'en tant que grand investisseur institutionnel, vous avez des possibilités d'investissement que le commun des mortels n'a pas, notamment en matière d'infrastructure. Peut-être que le premier ministre les a, mais moi, étant donné mes finances personnelles, je ne peux pas les avoir.

Au sujet du projet Alto, vous avez dit aussi que vous n'aviez pas signifié d'intérêt particulier envers ce projet. Vous nous avez dit aussi que, de façon générale, vous aviez tendance à vouloir investir dans des infrastructures déjà construites, plutôt que dans des projets théoriques, d'autant plus que le projet Alto pourrait coûter jusqu'à 225 milliards de dollars, et non 90 milliards de dollars, parce qu'on a gravement surestimé les revenus.

Est-ce que vous pouvez me confirmer aujourd'hui que, dans toute l'histoire récente du RPC, vous n'avez jamais pris le risque d'investir dans un projet qui en était à ses balbutiements, et que, de façon exclusive, vous avez toujours investi dans des projets qui étaient terminés ou en voie d'être terminés?

Michel Leduc: Nous avons déjà pris le risque d'investir dans un projet de développement. Je me souviens d'un projet de développement à Londres qui s'appelait le Victoria Circle. Ce n'était pas construit, mais nous avions un partenaire possédant beaucoup d'expérience qui a partagé avec nous les risques liés à la construction.

Pour nous, il s'agit de savoir qui va assumer les risques liés à la construction. Nous sommes des investisseurs; nous ne sommes pas une compagnie de construction. Alors, nous pouvons être satisfaits si le risque est assumé par les...

Jean-Denis Garon: Je vous interromps là-dessus.

Donc, pour un projet comme celui d'Alto, par exemple, dont on ne connaît pas encore suffisamment les détails financiers, ça prendrait, un peu comme ça a été le cas à Québec pour le REM et la Caisse de dépôt et placement du Québec, une garantie concernant la redevance par passager-kilomètre ou une garantie d'un certain rendement minimal pour vous, puisqu'il s'agit de l'argent des contribuables, pour que vous puissiez dire finalement que c'est intéressant, que le contribuable va prendre le risque et qu'on va de l'avant.

Est-ce une bonne façon de l'exprimer?

• (1015)

Michel Leduc: En général, oui.

Jean-Denis Garon: Donc, ça voudrait dire que, dans ce projet, pour qu'il y ait des investisseurs, il faut que le contribuable prenne le risque.

Michel Leduc: Oui.

Jean-Denis Garon: Merci beaucoup, monsieur Leduc.

Je peux vous assurer que nous allons le répéter souvent.

Merci.

Michel Leduc: De rien.

La présidente: Merci, monsieur Garon.

[Traduction]

Au nom du Comité, je tiens à remercier M. Leduc d'être venu passer deux heures avec nous. Je pense que vous avez répondu à bon nombre de nos questions et nous vous sommes très reconnaissants de nous avoir consacré votre temps.

Avant de remercier les membres du Comité, je tenais toutefois à signaler que nous avons reçu une demande de la Commission des affaires économiques et monétaires du Parlement européen. Ces représentants viendront au Canada dans le cadre d'une mission d'étude et ont demandé à avoir un entretien informel avec nous dans la matinée du mardi 26 mai. L'objectif de cette réunion serait d'examiner la coopération actuelle entre l'Union européenne et le Canada ainsi que les priorités de cette coopération, notamment dans le secteur financier. Si le Comité le souhaite, nous organiserons une discussion informelle. Cette réunion n'est pas obligatoire, mais j'espère que les membres du Comité s'y intéresseront et seront disposés à y participer. À moins qu'il n'y ait des objections, nous allons planifier cette rencontre.

Le Comité souhaite-t-il lever la séance?

Des députés: Oui.

La présidente: La séance est levée.

Publié en conformité de l'autorité
du Président de la Chambre des communes

PERMISSION DU PRÉSIDENT

Les délibérations de la Chambre des communes et de ses comités sont mises à la disposition du public pour mieux le renseigner. La Chambre conserve néanmoins son privilège parlementaire de contrôler la publication et la diffusion des délibérations et elle possède tous les droits d'auteur sur celles-ci.

Il est permis de reproduire les délibérations de la Chambre et de ses comités, en tout ou en partie, sur n'importe quel support, pourvu que la reproduction soit exacte et qu'elle ne soit pas présentée comme version officielle. Il n'est toutefois pas permis de reproduire, de distribuer ou d'utiliser les délibérations à des fins commerciales visant la réalisation d'un profit financier. Toute reproduction ou utilisation non permise ou non formellement autorisée peut être considérée comme une violation du droit d'auteur aux termes de la Loi sur le droit d'auteur. Une autorisation formelle peut être obtenue sur présentation d'une demande écrite au Bureau du Président de la Chambre des communes.

La reproduction conforme à la présente permission ne constitue pas une publication sous l'autorité de la Chambre. Le privilège absolu qui s'applique aux délibérations de la Chambre ne s'étend pas aux reproductions permises. Lorsqu'une reproduction comprend des mémoires présentés à un comité de la Chambre, il peut être nécessaire d'obtenir de leurs auteurs l'autorisation de les reproduire, conformément à la Loi sur le droit d'auteur.

La présente permission ne porte pas atteinte aux privilèges, pouvoirs, immunités et droits de la Chambre et de ses comités. Il est entendu que cette permission ne touche pas l'interdiction de contester ou de mettre en cause les délibérations de la Chambre devant les tribunaux ou autrement. La Chambre conserve le droit et le privilège de déclarer l'utilisateur coupable d'outrage au Parlement lorsque la reproduction ou l'utilisation n'est pas conforme à la présente permission.

Aussi disponible sur le site Web de la Chambre des communes à l'adresse suivante :
<https://www.noscommunes.ca>

Published under the authority of the Speaker of
the House of Commons

SPEAKER'S PERMISSION

The proceedings of the House of Commons and its committees are hereby made available to provide greater public access. The parliamentary privilege of the House of Commons to control the publication and broadcast of the proceedings of the House of Commons and its committees is nonetheless reserved. All copyrights therein are also reserved.

Reproduction of the proceedings of the House of Commons and its committees, in whole or in part and in any medium, is hereby permitted provided that the reproduction is accurate and is not presented as official. This permission does not extend to reproduction, distribution or use for commercial purpose of financial gain. Reproduction or use outside this permission or without authorization may be treated as copyright infringement in accordance with the Copyright Act. Authorization may be obtained on written application to the Office of the Speaker of the House of Commons.

Reproduction in accordance with this permission does not constitute publication under the authority of the House of Commons. The absolute privilege that applies to the proceedings of the House of Commons does not extend to these permitted reproductions. Where a reproduction includes briefs to a committee of the House of Commons, authorization for reproduction may be required from the authors in accordance with the Copyright Act.

Nothing in this permission abrogates or derogates from the privileges, powers, immunities and rights of the House of Commons and its committees. For greater certainty, this permission does not affect the prohibition against impeaching or questioning the proceedings of the House of Commons in courts or otherwise. The House of Commons retains the right and privilege to find users in contempt of Parliament if a reproduction or use is not in accordance with this permission.

Also available on the House of Commons website at the following address: <https://www.ourcommons.ca>